

ALGÉRIE-ETATS UNIS-LIBYE

"Convergence de vues" entre l'Algérie et les Etats-Unis sur la crise libyenne

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE

L'Algérie réélue à la tête de l'Afripol pour un nouveau mandat

P. 6

ALGÉRIE-ALLEMAGNE-EAU

Plus de 18 exposants algériens au salon de l'agroalimentaire en Allemagne

P. 7

MALI

L'Algérie condamne les attaques terroristes au Mali (MAE)

P. 24

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE :

Charfi : «La fraude relèvera désormais du domaine de l'impossible»

► «Une plate-forme solide pour les échéances futures»

► «L'ANIE jouit de tous les pouvoirs pour travailler loin de toute instigation»

Le président de l'ANIE M. Charfi a affirmé, hier à Alger, que les procédures qui seront adoptées en prévision de la prochaine Présidentielle et le système informatique qui sera utilisé pour la surveillance et l'assainissement des listes du corps électoral, «relèguera la fraude au domaine de l'impossible».

P. 3

► Les délégations de wilayas de l'ANIE installées à partir d'aujourd'hui

33^e VENDREDI DU HIRAK À ALGER :

Les manifestants pour le départ des symboles de l'ancien système et la justice

P. 4

AADL 1 :

Début de remise des clés d'un nouveau quota pour les souscripteurs de la wilaya d'Alger

P. 4

ARMÉE

Gaïd Salah inspecte quelques unités du secteur d'Oran

P. 24



SANTÉ

MALADES DU VAPOTAGE : Les poumons comme brûlés par des gaz toxiques

P. 10

FOOTBALL

LIGUE 1 :

JSK-ESS et MCO-USMA dominant le programme de la 7^e journée

La 7^e journée de la Ligue 1 algérienne de football, prévue samedi et dimanche, offre de belles affiches à l'image des classiques JS Kabylie - ES Sétif et MC Oran - USM Alger, ou encore du derby algérois Paradou AC - CR Belouizdad et celui de l'Ouest entre l'ASO Chlef et l'USM Bel-Abbès.

P. 21

RECETTES COMMERCIALES :

Air Algérie acquiert deux nouveaux systèmes d'exploitation

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Découverte d'une cache contenant une arme anti-aérien et 6 roquettes à Tamanrasset

P. 24

AUJOURD'HUI À LA SAFEX Seaal au 1^{er} Salon Emploitic i-connect

La Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAAL), participera aujourd'hui et demain au Palais des Expositions (SAFEX-Pins Maritimes, Alger), à la 1^{ère} édition du Salon professionnel réunissant des entreprises multisectorielles à la recherche de tous types de profils (Emploitic i Connect). Cet événement est ouvert aux candidats à la recherche d'opportunités d'emplois. Cette participation vise, en premier lieu, à favoriser le contact direct entre SEAAAL et les diplômés en quête d'une opportunité professionnelle. Signalons que cette démarche s'inscrit au cœur de notre approche «



SEAAAL Entreprise Citoyenne » et renforce notre visibilité en tant qu'acteur dynamique dans la promotion des compétences algériennes.

Horaire des prières

Vendredi 5- Samedi 6 safar 1441

Fajr	05:14
Dohr	12:37
Asr	15:55
Maghreb	18:30
Isha	19:50



MOUDJAHIDINE Zitouni demain à Skikda

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, effectuera dimanche 6 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda.



DU 06 AU 08 OCTOBRE: Salon du Patrimoine Culturel Immatériel

La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise du 06 au 08 octobre, la 4^{ème} édition du Salon du Patrimoine Culturel Immatériel sous le thème «Tajmaat, symbole des valeurs et des liens sociaux dans les populations villageoises» en hommage à Khadidja Djama et Chami Mohamed.

AUJOURD'HUI AU CENTRE FAMILIAL DE BEN AKNOUN Rencontre scientifique consacrée au bien-être des enfants



La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), organise samedi 05 octobre à partir de 8h30 à la salle des conférences Oualid Zakaria Idrri (Centre familial de la CNAS) de Ben Aknoun, la 3^e journée scientifique de la clinique médico-chirurgicale infantile de Boussmail (Tlpsa), sous le thème «Le bien-être de nos enfants au cœur de nos préoccupations».

FRONT EL MOUSTAKBAL: Meeting à El-Oued

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, animera un meeting populaire ce matin à partir de 10h au Centre culturel d'El Meghrier (Wilaya d'El Oued).



SANTÉ: Journée de sensibilisation sur le moustique tigre

En collaboration avec l'APC de Kouba (Alger) et l'Institut Pasteur, le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière, organise ce matin à partir de 9h au niveau de la Placette de Kouba, une journée d'information et de sensibilisation sur le moustique tigre.

LES 11 ET 12 OCTOBRE À CHLEF Conférence sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna

L'Association du corps médical privé de la wilaya de Chlef, organise les 11 et 12 octobre à la maison de la culture de Chlef, une deuxième conférence internationale sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna dans le domaine de la médecine et la biologie. La rencontre sera animée par le Dr Omar Abdelkafi et le Dr Zaghoul Najar.



Météo

	Max	Min
Alger	30°	15°
Oran	31°	16°
Annaba	31°	14°
Béjaïa	26°	14°
Tamanrasset	37°	24°

HÔTEL AZ DE MOSTAGANEM Journée de formation des infirmiers en oncologie

La Société algérienne de formation et de recherche en oncologie (SAFRO), organise aujourd'hui à l'hôtel AZ de Mostaganem, une journée de formation et d'information consacrée aux infirmiers en oncologie (JIO 2019).

AIR ALGÉRIE: Modernisation des Systèmes d'exploitation des recettes commerciales

Dans le cadre de sa stratégie de développement entamée depuis deux ans, la compagnie nationale aérienne Air Algérie, vient d'acquiescer deux systèmes d'exploitation des recettes commerciales. Une nouvelle technologie de pointe, conforme aux dernières évolutions du secteur de l'industrie de l'aérien, permettra justement à la compagnie Air Algérie, de contrôler ses données passagers et fret en temps réel, et d'optimiser également ses recettes.



Air Algérie a choisi la solution conforme aux normes IATA «International Association transport aviation», développée par le groupe Accelya, leader dans sa catégorie, qui automatise et normalise l'ensemble du processus de facturation et traitement de la billetterie.

Les avantages de ces systèmes : Assurer la conformité aux normes IATA, prévenir les pertes de revenus dans les facturations diverses notamment pour éviter toute fraude, réduire considérablement les risques liés à la mise en œuvre grâce à la méthodologie de déploiement rapide, réduire le coût total de possession (Software-as-a-Service), réduire le travail manuel grâce à la mise en œuvre du système de gestion des contrats et de l'interface automatisée avec le système comptable.

ALGER Arrêt exceptionnel du téléphérique de Maqam Chahid à partir de lundi

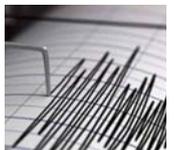


L'exploitation du téléphérique reliant le Jardin d'essais au Memorial Maqam Chahid (Sanctuaire des martyrs) à Alger sera interrompue, à partir de lundi prochain, pour des travaux de maintenance, a indiqué un communiqué de l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC).

Les travaux de maintenance sont programmés du 7 au 10 octobre en cours au niveau de la ligne du téléphérique reliant le Jardin d'essais au Sanctuaire des martyrs, ce qui causera un arrêt exceptionnel du service durant la période indiquée, selon la même source. Le service entre les deux stations reprendra le vendredi 11 octobre 2019 aux horaires de travail habituels, lit-on dans le communiqué.

HIER À 02H16 Secousse tellurique enregistrée à M'sila

Une secousse tellurique a été enregistrée hier à 02h16 dans la wilaya de M'sila, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 11 km au Nord-est de M'sila, précise la même source.



TIZI-OUZOU Portes ouvertes sur la bibliothèque principale de lecture publique



Dans le cadre de l'année pédagogique 2019/2020, la Bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou, organise des journées portes ouvertes sur les ateliers pédagogiques. La cérémonie d'ouverture aura lieu ce matin à partir de 10h. Au programme: une exposition retraçant les activités de l'établissement ainsi qu'une démonstration des ateliers : conte, dessin et travaux manuels. Par ailleurs, l'annonce du projet de la bibliothèque numérique se fera durant cette journée.

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE : La fraude relèvera désormais du domaine de l'impossible (Charfi)

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) Mohamed Charfi a affirmé, vendredi à Alger, que les procédures qui seront adoptées en prévision de la prochaine Présidentielle et le système informatique qui sera utilisé pour la surveillance et l'assainissement des listes du corps électoral, «relèguera la fraude au domaine de l'impossible».

Dans un entretien accordé à l'APS, M. Charfi a mis l'accent sur l'efficacité des procédures relatives à la surveillance de la Présidentielle du 12 décembre prochain, assurant que le système informatique qui sera piloté par des experts en informatique «relèguera la fraude au domaine de l'impossible».

«Je pense que personne n'oserait une tentative de fraude», avec ce qui sera assuré comme procédures préventives dans ce sens, a ajouté M. Charfi. En vue de conférer la transparence et l'intégrité à cette élection, il sera procédé à la révision de plusieurs aspects relatifs au scrutin, à travers la prise de nouvelles mesures, comme à titre d'exemple, le changement des procès-verbaux.

Répondant à une question sur le déroulement de la révision exceptionnelle des listes électorales, lancée le 22 septembre et qui se poursuit jusqu'au 6 octobre, le président de l'ANIE a fait état d'une «grande affluence» des électeurs, ce qui témoigne, a-t-il dit, de «leur optimisme quant à la prochaine élection qu'ils considèrent comme une occasion à ne pas rater».

La présidentielle du 12 décembre : une plate-forme solide pour les échéances futures

M. Charfi estime que l'objectif derrière la Présidentielle prochaine est «au-dessus des conceptions de certains individus», affirmant qu'elle (Présidentielle) «constituera une plate-forme solide pour les échéances électorales



futures», comme elle représente «la base du changement du régime qui n'a eu de cesse de compter sur les méthodes corrompues et disperser les coalitions devant la primauté de maigres intérêts».

Affirmant que cette démarche se veut «une des revendications populaires», le président de l'ANIE a indiqué être «totalement convaincu que son Autorité œuvre actuellement à la satisfaction d'une revendication fondamentale exprimée par le Hirak depuis le 22 février passé, à savoir : la consécration de la souveraineté populaire conformément aux dispositions de la Constitution».

De même qu'il a exhorté l'ensemble des électeurs à prendre part à ce rendez-vous «historique et crucial» que connaîtra le pays, estimant que «le futur président devra être en mesure de prendre des décisions courageuses, et le citoyen est appelé à voter en faveur de la personne qui lui semble compétente et à la hauteur de

cette responsabilité». A ce propos, M. Charfi a fait état du slogan devant être adopté lors du prochain scrutin, à savoir «Nous sommes sortis et avons vaincu...alors votons».

«L'ANIE jouit de tous les pouvoirs pour travailler loin de toute instigation»

Evoquant les différences entre l'ANIE et son prédécesseur à savoir la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HISE) M. Charfi a qualifié de «profonds» les points de divergence entre les deux instances. Pour lui, le terme «Autorité» renferme en soit des significations réglementaires et juridiques à caractère contraignant, outre le fait de jouir d'une dimension politique, tandis que la HISE était un organe purement administratif.

Il a rappelé, dans ce sens, que l'Autorité qu'il préside jouissait de «tous les pouvoirs lui permet-

tant d'exercer loin de toute instigation» en sus de la loi qui lui autorise de contribuer à l'élaboration des textes de loi relatifs aux élections. Après avoir salué le rôle de l'ANIE, M. Charfi a fait savoir que «cette dernière assume, devant l'histoire, la responsabilité de protéger la voix du peuple et son choix», mettant en avant la grandeur de la responsabilité de l'organisation et de la surveillance de la prochaine présidentielle qui sera encadré par «500.000 employés œuvreront sous l'administration directe de l'ANIE».

A ce propos, le président de l'ANIE a indiqué qu'il sera procédé très prochainement à l'installation des coordonnateurs de l'autorité au niveau des wilayas, précisant que la composition humaine de ces instances, au niveau local, «connaîtra un changement radical en favorisant les jeunes de l'élite universitaire». «Il n'y a plus de place pour l'esprit rentier», a-t-il conclu.

PRÉSIDENTIELLE:

Les notaires concernés par l'authentification des formulaires de souscription des signatures individuelles

Le président de la Chambre nationale des notaires et membre de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Berdane Rachid a déclaré, vendredi, que les notaires avaient été destinataires, fin septembre dernier, d'une correspondance les sensibilisant d'authentifier les formulaires de souscription des signatures individuelles des postulants à la candidature pour l'élection présidentielle, indiquant que les mesures nécessaires seront prises à l'encontre des notaires qui prétendent n'avoir reçu aucune instruction à ce propos.

Dans un entretien accordé à l'APS, M. Berdane a souligné que les notaires avaient été destinataires, le 25 septembre dernier, d'une correspondance les sensibilisant à accomplir leur mission d'authentification des formulaires de souscription des signatures individuelles des postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain.

Certains postulants à la candidature ayant trouvé des difficultés à effectuer l'opération d'authentification auprès de notaires prétendant n'avoir reçu aucune instruction à ce propos, M. Berdane a affirmé que les mesures nécessaires seront prises à leur encontre. «Nous nous attendions à ce genre d'agissements de la part des Secrétaires généraux des APC pour entraver le processus électoral mais pas des hommes de droit», a-t-il dit.

Le 18 septembre dernier, l'ANIE avait rendu une décision fixant les personnes habilitées à authentifier les formulaires de souscription des signatures individuelles.

Outre les notaires, la liste comprend les secrétaires généraux des APC, les huissiers de justice, les traducteurs interprètes officiels

et les commissaires-priseurs, a rappelé M. Berdane. Cette décision intervient pour élargir la liste des personnes habilitées à cela «pour faciliter cette étape du processus électoral», a-t-il ajouté.

Cette décision fixe également les conditions de parachèvement de l'étape de collecte des signatures, à l'instar de faire obligation au signataire de se présenter personnellement devant l'instance habilitée muni de sa pièce d'identité, de la carte d'électeur ou d'une pièce attestant que la personne concernée figure sur la liste de l'électorat ainsi que le certificat de résidence.

L'ANIE: une autorité Constitutionnelle car se basant sur la souveraineté populaire

Répondant à une question sur la Constitutionnalité de l'ANIE, d'autant qu'elle a été créée après l'amendement de la Constitution en vigueur, M. Berdane a affirmé que cette «autorité a été créée sur la base de la Constitution», le problème réside toutefois en «l'ignorance des lois en général et de la loi suprême du pays en particulier».

M. Berdane a appuyé ces dires, à ce propos, par le fait que la création de cette Autorité s'est basée sur les articles 7, 8, 9 et 11 de la Constitution, lesquels stipulent respectivement que le «peuple est la source de tout pouvoir, la souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple», et «le peuple se donne des institutions ayant pour finalité, la protection des libertés fondamentales du citoyen», et le «peuple choisit librement ses représentants, la représentation du peuple n'a d'autres limites que celles fixées par la Constitution et la loi électorale».

Partant, poursuit M. Berdane, l'ANIE est «Constitutionnelle» et «concrétise réellement les articles suscités» dont l'application a été revendiquée par le Hirak pour consacrer la souveraineté populaire.

S'agissant de l'article 194 relative à la création d'une haute instance indépendante de surveillance des élections, M. Berdane a estimé que l'indéfini utilisé dans sa formulation fait d'elle une Instance aux prérogatives limitées, tandis que le terme de l'Autorité révèle clairement qu'elle appelée à superviser l'ensemble du processus électoral.

Dans le même sens, M. Ahcene Zeghidi a affirmé que l'Autorité dont il est membre est la «résultante du dialogue national» qui a drainé plus de 25 partis, 600 associations nationales et des milliers de personnalités et de citoyens qui ont soulevé leurs préoccupations à l'Instance du dialogue et de la médiation.

«La majorité de ces participants au dialogue ont mis en relief la nécessité de créer une autorité nationale qui puisse jouir de toutes les garanties pour réunir les conditions de régularité et de protection de la démocratie et de la voie de l'électeur et des droits des candidats», a-t-il ajouté.

Estimant que la création de cette Autorité vient satisfaire les articles consacrant la souveraineté du peuple, M. Zeghidi a souligné que cette Autorité tire sa force de la fusion de quatre départements de souveraineté, autrefois en charge du processus électoral, à savoir le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, le ministère de la Justice, le ministère des Affaires étrangères et le Conseil constitutionnel.

PRÉSIDENTIELLE : Les délégations de wilayas de l'ANIE installées à partir de samedi

Les délégations de wilayas de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) seront installées à partir de samedi prochain, a-t-on appris jeudi auprès de l'ANIE.

La composante des membres de ces délégations sera annoncée vendredi à 14 heures par le président de cette Autorité, M. Mohamed Charfi, lors d'une conférence de presse au siège de l'ANIE, a-t-on précisé de même source.

Par ailleurs, 120 postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont procédé, jusqu'à ce jeudi, au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles.

Parmi les postulants au prochain scrutin présidentiel figuraient des responsables de partis politiques, à l'instar de Ali Benflis, président du parti Talaïa El Houriet (Avant-gardes des libertés), Abdelaziz Belaid, président du Front El Moustakbal, Aïssa Belhadi, président du Front de la bonne gouvernance, Abdelkader Bengrina, président du mouvement El-Bina, Ali Zeghdoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA).

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi avait chargé des cadres du parti de retirer, en son nom, les formulaires de candidature.

S'agissant des candidats indépendants, il y a notamment l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune et l'ancien président du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), Rabah Bencherif, ainsi que trois femmes candidates indépendantes.

La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présenter cinquante mille (50.000) signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1200. La déclaration de candidature à la Présidence de la République résulte du dépôt, par le candidat lui-même, d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'ANIE, stipule cette nouvelle loi, exigeant la nationalité algérienne d'origine pour le candidat qui doit être également titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme équivalent. L'ANIE a la charge de préparer les élections, de les organiser, de les gérer et de les superviser et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leurs révisions ainsi que les opérations de de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement et se prononcent sur le contentieux électoral jusqu'à l'annonce des résultats provisoires.

Composée de 50 membres, l'ANIE présidée par l'ancien ministre de la Justice, Mohamed Charfi, est chargée de réceptionner les dossiers de candidatures pour l'élection du président de la République et d'y statuer.

LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME, GHANIA EDDALIA :

«Une enveloppe annuelle de près de 32 milliards Da consacrée à la valorisation de l'allocation aux handicapés»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a indiqué, jeudi, que les affectations financières annuelles destinées à la valorisation de l'allocation financière mensuelle aux personnes handicapées à 100% et sans revenus s'élevaient à près de 32 milliards DA.

Lors d'une conférence de presse consacrée à l'explication des données de la décision gouvernementale portant généralisation de l'augmentation à 10.000 DA de l'allocation aux handicapés à 100 %, quels que soient le type de handicap et l'âge de la personne handicapée, Mme Eddalia a précisé que les affectations financières annuelles destinées à cette opération ont atteint 31 milliards et 680 millions DA, indiquant que la décision de valorisation de l'allocation aux handicapés à 100 %, qui concernera 334.007 personnes, dont 23.813 enfants au niveau national, «s'inscrit dans le cadre de la préservation du caractère social de l'Etat algérien en matière de soutien accordé à toutes les catégories vulnérables et démunies».

Il s'agit de 31.797 handicapés visuels et de 14.397 handicapés auditifs, outre le nombre d'enfants susmentionné (de moins de 18 ans), sachant que cette mesure est entrée en vigueur le 1er octobre en cours, a fait savoir Mme Eddalia, ajoutant que de fermes instructions ont été données au directeur général de l'Agence de développement social (ADS) ainsi qu'aux directeurs de wilayas de l'action sociale et de solidarité (DASS) pour l'application immédiate de cette décision.

Mettant l'accent sur l'importance de la dynamisation des mécanismes de contrôle et du bon ciblage des bénéficiaires réels de cette mesure, sous la supervision des commissions médicales spécialisées, la ministre a indiqué qu'une commission multisectorielle «s'attelle actuellement à parachever le guide officiel d'évaluation du handicap, selon les standards internationaux et le classement de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)», soulignant que cette action «sera parachevée dans les quelques prochains jours pour servir de référence aux commissions médicales au niveau des wilayas».

Le secteur de la solidarité nationale enregistre «un saut qualitatif en matière de numérisation de ses données et d'élaboration des bases de données des bénéficiaires, directs ou indirects, des aides de l'Etat», a-t-elle dit.

Dans ce sens, Mme Eddalia a révélé que l'opération d'assainissement des listes des personnes handicapées bénéficiant de l'allocation a permis d'exclure 6758 personnes pour diverses raisons, dont 2152 personnes pour décès.

A une question sur les efforts d'amélioration de la situation socio-professionnelle des handicapés, la responsable a fait savoir que l'opération de révision et d'actualisation de la loi 02-09 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées était «à sa phase finale», avec la participation de tous les secteurs ministériels, la société civile et les associations actives dans le domaine du handicap.

Lors du Conseil interministériel, présidé mercredi par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, il a été décidé de généraliser l'allocation mensuelle de 10.000 DA à tous les handicapés à 100%, quels que soient le type de handicap et l'âge de la personne handicapée, et ce, à la lumière des décisions prises par la réunion du Gouvernement en date du 11 septembre 2019.

Cette revalorisation concerne tous les handicapés à 100% bénéficiant actuellement de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) de 3.000 DA et tous les enfants handicapés à 100% de moins de 18 ans, soit 10.000 DA pour chaque enfant handicapé.

L'Etat prendra en charge le versement des cotisations de sécurité sociale au profit de cette catégorie.

Lors de sa réunion du 11 septembre dernier, le Gouvernement avait adopté le projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif 03-45 du 19 janvier 2003, modifié et complété en 2007, fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 7 de la loi 02-09 du 8 mai 2002, relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées. Il avait alors été décidé d'augmenter de 150% le montant de l'allocation mensuelle versée aux personnes handicapées, le portant à 10.000 DA à partir du 1er octobre 2019 au lieu de 4.000 DA actuellement.

L'Etat prendra en charge le paiement des cotisations de la sécurité sociale, estimées à 5% du salaire national minimum garanti (SNMG). Les personnes bénéficiaires de cette allocation sont les handicapés à 100%, dont l'âge minimum est de 18 ans et sans revenus, soit près de 264.000 bénéficiaires.

Il avait également été décidé de porter à au moins 3% la proportion de postes de travail devant être réservés par les employeurs aux personnes handicapées en âge de travailler contre 1% actuellement, soit une augmentation de 300 %, et de consacrer la gratuité du transport aérien qui sera prise en charge par le Fonds spécial de solidarité nationale.

33^{ÈME} VENDREDI DU HIRAK À ALGER: Les manifestants pour le départ des symboles de l'ancien système et la justice

Des citoyens sont sortis à Alger pour le 33^{ème} vendredi consécutif, dans des manifestations pacifiques, pour appeler au départ des figures de l'ancien système afin d'éviter tout éventuel retour dans la sphère politique, et exprimer leur rejet des élections présidentielles dans les conditions actuelles.

Ces citoyens ont commencé à converger, dès la matinée, par petites grappes, vers les principales artères de la capitale, où un dispositif sécuritaire a été déployé, avant de connaître une affluence après la prière du vendredi.

La Place Audin, la Grande-Poste, et le Boulevard Amirouche notamment ont été investis par les manifestants pour réclamer une Algérie "de justice et de démocratie" ajoutant que les "corrompus doivent quitter immédiatement les sphères du pouvoir".

Les slogans scandés portaient aussi sur le respect de la souveraineté du peuple, le départ de l'actuel gouvernement ou encore "Les événements du 5 octobre 1988 sont une révolution pacifique inoubliable".

Pour un Etat démocratique et la libération des personnes arrêtées lors des précédentes marches", "non à la présidentielle avant le départ des figures de l'ancien régime", pouvait-on lire sur les banderoles brandies par les manifestants.

Les manifestants ont marché drapés de l'emblème national, entonné l'hymne national et brandis des valeurs martyrs de la Guerre de Libération nationale pour montrer leur patriotisme et leur soif de justice, et d'unité nationale. Le président de l'Autorité nationale indépen-



dante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a affirmé vendredi que les procédures qui seront adoptées en prévision de la prochaine Présidentielle et le système informatique qui sera utilisé pour la surveillance et l'assainissement des listes du corps électoral, "relèguera la fraude au domaine de l'impossible". "Je pense que personne n'oseraient une tentative de fraude", avec ce qui sera assuré comme procédures préventives dans ce sens, a ajouté, Charfi.

Cent-vingt (120) postulants à la candidature pour l'élec-

tion présidentielle du 12 décembre prochain ont procédé, jusqu'à jeudi, au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles parmi lesquels figurent plusieurs responsables de partis politiques.

Il s'agit notamment de Ali Benflis, président du parti Talaïa El-Houriet, Abdelaziz Belaïd, président du Front El-Moustakbal, et Belkacem Sahli, président de l'Alliance nationale républicaine (ANR).

Des candidats indépendants ont également postulé pour la présidentielle, à l'instar, de l'ancien Premier mi-

nistre, Abdelmadjid Tebboune.

Pour sa part, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) avait souligné, lundi à Oran, "l'importance majeure" de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain qui permettra à l'Algérie de sortir de la crise actuelle "le plus tôt possible", mettant en exergue le rejet catégorique par le peuple algérien de toute ingérence étrangère dans les affaires internes de son pays.

AADL 1 : Début de remise des clés d'un nouveau quota pour les souscripteurs de la wilaya d'Alger

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a entamé une nouvelle opération de remise des clés au profit des souscripteurs 2001-2002 (AADL1) de la wilaya d'Alger, et qui concerne plusieurs sites à Sidi Abdellah, Bouinan, Ain El Malha et Ouled Fayet.

«L'AADL, porte à la connaissance des bénéficiaires du programme de logements location-vente 2001-2002 (wilaya d'Alger) concernés par la livraison, qu'ils peuvent procéder via site web au retrait des RDV de remise des clés à partir du 02 octobre en cours (Après-midi)», a précisé l'Agence dans un communiqué publié sur son site officiel.

Les sites concernés par cette opération sont les 2.173 logements Sidi Abdellah Q29, 5.000 logements Kur Sidi Abdellah, 3.000 logements Aslan Sidi

Abdellah, Q 28-29 logements Site 1 et 2, 3.100 logements Bouinan et les 3.000 logements Bouinan.

Il s'agit également des sites 2.600 logements Bouinan, 2.000 logements Bouinan, 5.000 logements Bouinan, 1.500 logements Ain El Malha, ainsi que le site 1.500 logements Ouled Fayet.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la finalisation du programme de logements de type location-vente 2001-2002.

Pour rappel, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud avait présidé lundi dernier la cérémonie de remise des clés d'un nouveau quota au profit de 12.266 souscripteurs au programme «AADL1», répartis sur 6 wilayas du centre.

Il s'agit des wilayas d' Alger, Blida, Boumerdes, Bouira, Médéa et Tizi Ou-

zou. Le programme «AADL1» a été parachevé au niveau national, à l'exception de certains quotas dans la wilaya de Ghardaïa (118 logements), Jijel (239), Ouargla (435) et Béjaïa (3.450 unités), dont les travaux de voirie et de raccordement aux réseaux de distribution de l'eau et du gaz prendront bientôt fin, selon M. Beldjoud.

Des instructions ont été données au directeur général de l'AADL pour convoquer les souscripteurs concernés par ces quotas restant, de manière progressive tout au long du mois d'octobre, afin de leur permettre d'occuper leurs logements dans les meilleures conditions.

Durant la période allant de mai à août, 15.420 logements ont été livrés, dont 3.619 en mai, 7.402 en juillet et 4.399 en août.

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, ALI HAMAM : «Amélioration de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Bordj Bou Arreridj»

Le ministre des Ressources en Eau, Ali Hamam, a affirmé jeudi à Bordj Bou Arreridj que l'approvisionnement en eau potable de la population du chef-lieu de cette wilaya sera amélioré à partir du barrage de Ain Zada.

Sur le site du barrage de Ain Zada, où il a été procédé au lancement du projet d'augmentation du volume d'eau destiné à l'approvisionne-

ment en eau potable de la capitale des Bibans, le ministre a assuré que ce volume passera de 29.300 m³/jour actuellement, à 44.300 m³/jour très prochainement.

Il a également indiqué que le projet bénéficiera à la commune de Ras El Oued qui recevra un volume quotidien de 10.300 m³.

«Ce volume considérable de 54.600 m³ permettra de réduire le déficit actuel en

attendant l'achèvement des travaux de transfert des eaux du barrage de Tichy-haf (Bejaïa) et celui de Tiledit (Bouira) au profit de 12 communes de la wilaya», a ajouté le ministre.

M. Hamam a inauguré à l'occasion une station d'épuration des eaux usées (STEP) à Ain Taghrouit avant d'inspecter le chantier d'une autre STEP à Ras el Oued et s'enquérir des travaux de réha-

bilitation de la STEP du chef-lieu de wilaya insistant sur l'utilisation des eaux traitées pour l'irrigation agricole.

A cours du lancement du projet de protection des communes d'El Yachir et El Anceur contre les inondations, M. Hamam a salué les actions anticipatives prises par les autorités locales en réalisant des études pour la protection des villes contre ce phénomène.

ENERGIE Sonelgaz opère un mouvement dans son top management

Sonelgaz a opéré un mouvement dans son top management, répondant à «la nécessité de mettre en œuvre une nouvelle stratégie corporative du groupe», a indiqué jeudi la société nationale de distribution de l'électricité et de gaz.

«Ces mouvements font montre de la volonté de Sonelgaz d'opérer des réformes efficaces dans l'organisation et dans le fonctionnement capables de prévenir et de corriger l'ensemble des externalités négatives pouvant influencer les métiers du Groupe, notamment dans les domaines liés à l'engineering et aux travaux vu l'ampleur des projets structurants en cours de réalisation et dont ces sociétés ont la charge», a expliqué la même source dans un communiqué.

Le mouvement répond ainsi à «la nécessité de mettre en œuvre une nouvelle stratégie corporative du Groupe qui a imposé le management du changement au cœur des priorités de Sonelgaz», a-t-on ajouté.

Les changements ont touché en priorité les premiers responsables de la Compagnie d'Engineering de l'Électricité et du Gaz (CEEG), mais aussi la Société de Montage Industriel (Etterkib), la Société de Travaux et de Montage Électrique (Kahrakib), la Société d'Électricité et des Énergies Renouvelables SKTM et la Société de Transport et de Manutention Exceptionnelle des Équipements Industriels et Électriques (Transmex).

C'est «le P-dg de Sonelgaz, Chaher Boulakhras, qui a procédé à ce mouvement dans le top management de certaines sociétés du Groupe, considérant la qualité et la mobilité profes-



sionnelle du management comme levier de mise en œuvre des démarches managériales destinées à améliorer la qualité et le contenu de l'exercice du service public dévolu au Groupe Sonelgaz dans le sens d'une plus grande responsabilisation des acteurs et d'une plus grande efficacité», a-t-on précisé.

Création d'un pôle pour le développement industriel et le partenariat

Lors des cérémonies d'installation des nouveaux managers, M. Boulakhras a exhorté les responsables des sociétés à s'adapter aux changements de leur environnement et de répondre à l'exigence de qualité des 9,5 millions de clients électricité et 6 millions de clients gaz que compte le Groupe Sonelgaz.

Dans cette optique, il a estimé que «conduire le changement est une condition essentielle pour plus d'efficacité opérationnelle et pour mieux assurer la pérennité des activités des

sociétés du Groupe». Il a, également, considéré que la qualité du management est «cruciale» pour dynamiser les ressources humaines et susciter leur envie de s'acquitter convenablement de leurs tâches, de trouver des solutions aux contraintes liées à l'environnement et de concourir au succès de l'entreprise.

Le même responsable s'est dit aussi satisfait de voir de jeunes managers accéder à de hauts postes de responsabilité, ce qui témoigne, a-t-il dit, de «l'efficacité de la démarche formatrice de Sonelgaz qui cible de jeunes cadres à hauts potentiels et les prépare pour l'excellence et la performance».

M. Boulakhras appelé, à cette occasion, les managers à agir pour améliorer les conditions de réalisation des ouvrages et leurs délais d'exécution.

Il a appelé notamment au respect de la réglementation tout en s'adaptant à une politique managériale basée sur la performance et la transparence.

Esquissant les grandes lignes de la stratégie de Sonelgaz, M. Boulakhras a insisté sur «les efforts qui seront davantage consacrés à l'intégration nationale et au développement des activités du groupe à l'international».

Dans cette perspective, un pôle dédié au développement industriel et au partenariat a été créé au sein de la holding Sonelgaz.

Sa mission est d'évaluer les partenariats industriels en cours de mise en œuvre et d'en développer de nouveaux de façon à approcher, à terme, un taux d'intégration nationale de 70%.

Les partenariats stratégiques pour la fabrication d'équipements industriels déjà lancés par Sonelgaz seront «renforcés» par d'autres partenariats dans le domaine de l'Ingénierie, l'approvisionnement et la construction de façon à permettre au Groupe Sonelgaz d'opérer à l'étranger aussi bien dans l'exportation de l'énergie que dans l'ingénierie et les services liés aux industries électriques et gazières. Il a, enfin, évoqué le défi «majeur» de Sonelgaz qui fête cette année ses cinquante années d'histoire, «consistant aujourd'hui à réussir sa transformation managériale et numérique, à intégrer davantage les énergies renouvelables comme axe stratégique et à réformer son modèle tout en maintenant l'ambition originelle de service public», lit-on dans le même communiqué.

OUARGLA: Plus de 4.000 hectares consacrés à la céréaliculture au titre de la saison agricole 2019/2020 (Chambre)

Une superficie de plus de 4.000 hectares (ha) sera emblavée au titre de la campagne labours-semences 2019/2020, a-t-on appris jeudi de la Chambre de l'Agriculture d'Ouargla. Cette surface sera dédiée à l'ensemencement en blés dur et tendre, surtout que les agriculteurs sont encouragés à intensifier la culture du blé tendre à travers la hausse par le ministère de tutelle de son prix de commercialisation, a expliqué le président de la Chambre agricole, Choukri Okba Bouziane. La nouvelle saison augure de perspectives «prometteuses» au niveau des zones céréalières de la wilaya, dont celles de Gassi-Touil (Hassi-Messaoud), Sahn (N'goussa) et la commune de Hassi-Benabdallah, a-t-il prédit. Pour assurer une bonne saison de la filière céréalière, fer de lance d'un développement de la production agricole et des cultures stratégiques dans la région, le même responsable a fait état de l'acquisition de 50 pivots d'irrigation qui viendront renforcer les 122 existants et améliorer les rendements céréaliers.

La superficie céréalière irriguée sous-pivots a connu cette année une extension de près de 50% par rapport à la saison 2017/2018, passant de 2.700 ha à plus de 4.500 ha, a révélé de son côté la direction des Services agricoles (DSA).

Le conseil interprofessionnel de la filière céréalière dans la wilaya d'Ouargla s'emploie, de son côté, à assurer le suivi et l'accompagnement des céréaliculteurs et des investisseurs dans les cultures stratégiques, ajouté aux de la commission de wilaya chargée du suivi de la filière qui organise des sorties de terrain à travers les daïras de la wilaya pour apporter son soutien technique à la production végétale et céréalière, selon la DSA. Le programme de développement des grandes cultures stratégiques dans le Sud du pays prévoit, en outre, et en vertu d'une convention signée avec l'institut technique des grandes cultures d'Alger, l'expérimentation de dix (10) nouvelles espèces de blé (dur et tendre) dans la wilaya d'Ouargla qui recèle d'importantes potentialités naturelles (eaux souterraines notamment), soutenues par l'accompagnement étatique des promoteurs dans le cadre de la concession agricole.

Une récolte de plus de 90.000 QX de céréales a été engrangée lors de dernière campagne moisson-battage 2018/2019 dans la wilaya d'Ouargla, selon les données de la DSA.

ORAN: Attribution prochaine de 241 locaux commerciaux aux jeunes promoteurs de micro-entreprises

Pas moins de 241 locaux commerciaux appartenant à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Oran seront prochainement attribués aux micro-entreprises locales dont les bénéficiaires ont été éligibles aux dispositifs de bénéfice a-t-on appris du directeur de wilaya de ANGEM. Une première liste de 172 bénéficiaires l'emploi commercial de l'OPGI a été validée des locaux mission locale formée des directions de la com du logement, de l'OPGI, de l'AADL, de l'emploi, nationale de la promotion immobilière Entreprise l'ANSEJ, CNAC et ANGEM, et supervisée (ENPI), de en attendant la procédure en cours par le wali, sement de cahiers de charges pour leur établissement leur attribution.

Le restant, soit 69 postulants est en cours de traitement, a indiqué à l'APS, Fayçal Saïdi, assurant que le prix mensuel de location de ces locaux commerciaux inexploités sera «symbolique».

Ce nouveau mécanisme de facilitation accordé aux jeunes promoteurs prévoit un quota de 30% pour les femmes et 10% au profit des personnes à besoin spécifique, a ajouté le même responsable.

APS

SIPA 2019 : L'Égypte, leader en aquaculture d'eau douce sera l'invité d'honneur

Le 8e Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2019) prévu en novembre à Oran accueillera comme invité d'honneur l'Égypte, pays leader en matière d'aquaculture d'eau douce, a indiqué jeudi à l'APS le Directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Taha Hammouche.

«L'Égypte est considéré leader en matière de production aquacole et d'élevage de poissons en eau douce dont le tilapia du Nil, soit environ un million de tonnes par an», a-t-il souligné en marge d'une visite de travail à Oran,

précisant que l'Algérie espère profiter de son expérience pour développer cette branche de l'aquaculture.

Le SIPA 2019, qui sera organisé du 6 au 9 novembre au Centre des conventions d'Oran (CCO), accueillera, par ailleurs, une vingtaine d'entreprises étrangères de plusieurs pays dont l'Inde, la Grèce et la Turquie, dans la perspective de trouver des opportunités d'investissement dans le domaine de l'aquaculture, a-t-on fait savoir.

La 8e édition du SIPA sera organisée sous le thème «La pêche et l'aquaculture

autour de l'économie bleue» et constituera une occasion pour inviter différents secteurs, dont ceux de l'énergie et de l'environnement, à animer des ateliers autour de l'économie bleue, dans le but d'élaborer une stratégie nationale pour son développement.

Un espace «innovation» sera, par ailleurs, réservé à des start-ups versés dans des domaines innovateurs comme la fabrication de produits pharmaceutiques à partir d'algues, a noté M. Hammouche, indiquant qu'un riche programme de conférence est prévu en marge du salon.

TISSEMSILT: 1^{ère} sortie régionale pour explorer le parc national des cèdres à partir de samedi prochain

La première sortie régionale pour explorer le parc national de cèdre de Theniet El had (Tissemsilt) est programmée à partir de samedi prochain sous le slogan «Découvrons ensemble la beauté de la forêt de cèdre», a-t-on appris jeudi des organisateurs. La manifestation est initiée par l'office local du tourisme et des activités de jeunes de

la commune de Tissemsilt en collaboration avec la maison du parc d'El Medad et la direction du tourisme et de l'artisanat dans le cadre de la célébration de la journée mondiale du tourisme. Elle verra la participation de plus de cent jeunes amateurs de randonnées, aventures et de photographie de onze wilayas, a souligné le président de l'of-

fic, Rabah Bouziane Cherif. Le programme de cette manifestation de deux jours comporte une randonnée à travers les circuits de la forêt d'El Medad en vue d'explorer des espaces et sites naturels que recèle ce parc notamment «Ain Harhara» et le sommet de Ras Barrit au mont d'El Medad, ainsi qu'un camping à la région d'Ain Harhara au

profit des participants qui auront droit à des activités culturelles et récréatives animées par des troupes locales. La sortie vise à faire découvrir des atouts du tourisme de montagne de la forêt de cèdre et d'ancrer la culture de tourisme et de la photographie chez les jeunes, en plus d'exploiter des sites de camping, a signalé M. Bouziane Cherif.

ALGÉRIE-IRAN: M. Zitouni insiste sur la transmission des valeurs historiques aux générations montantes

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a affirmé, jeudi à Alger, lors d'une audience accordée à l'ambassadeur iranien en Algérie, Hussein Mashalchi, l'attachement de l'Etat algérien à «l'ancrage de la mémoire collective et des valeurs historiques et à leur transmission aux générations montantes», a indiqué un communiqué du ministère.

L'ancrage de la mémoire collective passe par «l'écriture de l'histoire et la consécration des symboles et hauts faits de la révolution algérienne», a estimé M. Zitouni, mettant en exergue l'expérience algérienne en matière de «prise en charge socio-sanitaire des moudjahidine et des ayants-droits».

Pour sa part, l'ambassadeur iranien a exprimé son respect et sa haute considération pour la révolution algérienne qui s'érige en «modèle de lutte et de sacrifice», louant les bonnes relations unissant les deux pays frères, qui se reflètent par l'échange de visites des hauts responsables politiques des deux pays. Il s'est réjoui également des liens d'amitié solides et des positions communes des deux pays autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Le diplomate iranien a salué, à l'occasion, «le rôle efficace et constant de l'Algérie dans les concertations politiques tenues entre les hauts responsables des deux pays autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun», insistant sur «l'importance du resserrement des rangs et de la convergence des vues en vue de faire face aux pressions exercées par les pays occidentaux sur la Nation arabo-islamiques».

L'ambassadeur a exprimé la disponibilité de son pays à échanger les expériences et les délégations, à travers la réactivation des deux mémorandums d'entente signés entre le ministère des moudjahidine et la Fondation iranienne du chahid qui prend en charge les familles des martyrs iraniens.

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ : L'Algérie accueillera en 2020 la 22^e réunion ministérielle

La proposition de tenir la prochaine réunion ministérielle du Forum des Pays Exportateurs de Gaz (GECF) en Algérie en novembre 2020 a été acceptée par ses membres, alors que le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a été désigné président de cette réunion, a indiqué jeudi un communiqué de la Compagnie nationale Sonatrach.

Ces décisions ont été prises lors de la 21^{ème} réunion ministérielle du GECF, tenue à Moscou (Russie) à laquelle l'Algérie a participé, parallèlement à la Semaine Russe de l'Energie, qui s'est tenue les 02 et 03 octobre 2019, a précisé la même source.

La réunion du GECF a examiné les conditions du marché gazier et ses perspectives à court, moyen et long terme. Elle a également adopté le programme de travail et le budget du Forum pour l'année 2020. Par ailleurs, la réunion ministérielle a adopté à l'unanimité la proposition algérienne de l'Acte constitutif de l'Institut de recherche du gaz du GECF, établi en Algérie. Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a été désigné président de la réunion ministérielle pour l'année 2020 et la proposition de tenir la prochaine réunion ministérielle en Algérie en novembre 2020 a été acceptée. La délégation algérienne conduite par le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, avec la participation du P-dg de Sonelgaz, Chahar Boulakhras, a participé aussi à la semaine de l'Energie.

En marge de ces événements, des rencontres avec plusieurs sociétés russes ont été tenues pour identifier les opportunités de partenariat.

ALGÉRIE - AFRIQUE: L'Algérie réélue à la tête de l'Afripol pour un nouveau mandat

L'Algérie a été réélue, jeudi à Alger, pour présider le mécanisme de l'Union Africaine de Coopération Policière (Afripol) pour un nouveau mandat, a indiqué le Directeur général de la Sûreté nationale et président de l'Assemblée générale de l'Afripol, Khelifa Ounissi.

Intervenant à la clôture des travaux de la 3^{ème} Assemblée générale d'Afripol, M. Ounissi a indiqué qu'«en renouvelant votre confiance à l'Algérie de présider l'Afripol pour une nouvelle période, je tiens à vous exprimer notre sincère gratitude et tout l'honneur d'être à côté de mes frères, pour assumer cette noble mission, en matière de lutte contre le terrorisme et les formes diverses de la criminalité organisée».

Il a ajouté que les membres de l'Afripol avaient soutenu la proposition du prolongement du mandat du bureau exécutif de l'Afripol et de son secrétariat exécutif en saluant «l'excellent» travail réalisé depuis la 1^{ère} assemblée générale en 2017. Il a relevé que cette décision (réélection de l'Algérie et du bureau exécutif notamment) témoignait de «votre vision éclairée» et de «votre volonté» à faire progresser dans un «climat serein», empreint de «stabilité et de solidarité» notre jeune organisation.

Le DGSN a fait savoir que certaines des recommandations dégagées par l'Afripol visaient à promouvoir et à renforcer la coopération policière africaine, à travers de l'utilisation du système de communication Aficom.

L'adoption du plan quinquennal 2020-2024 de l'Afripol lors de cette 3^{ème} AG, a ajouté M. Ounissi, devrait aider les Etats membres de l'UA à améliorer l'action des services de police pour une lutte «efficace» contre différents formes de criminalité et s'adapter à un contexte sécuritaire mondial en «perpétuel muta-



tion», précisant que la 4^{ème} AG sera organisée au Nigéria en 2020.

Le DGSN a rendu hommage aux hautes autorités du pays pour avoir soutenu le processus de mise en œuvre de l'Afripol, affirmant que l'Algérie est «dans son rôle, un rôle d'acteur, à l'avant-garde de la cause africaine, une Afrique que nous voulons grande, prospère stable et sereine».

Soyons unis, mobilisés et engagés pour un avenir meilleur pour notre continent». La tenue de la première Assemblée générale d'Afripol, en mai 2017, a été notamment marquée par l'élection de l'Algérie pour présider cette

organisation pour un mandat de deux ans. L'Afripol, dont le siège est à Ben Aknoun (Alger), est une institution technique de l'UA pour la coopération policière, alors que l'Assemblée générale, qui se compose des chefs de police des Etats membres de l'UA, est l'organe technique et délibérant suprême d'Afripol chargé de diriger les affaires de police en Afrique aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique.

L'idée de la création d'Afripol a été lancée lors de la 22^e conférence régionale africaine de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), tenue en septembre 2013 à Oran.

3^{ÈME} AG D'AFRIPOL: Smail Chergui : «Exécuter des opérations conjointes de lutte contre le terrorisme et le crime»

Les travaux de la 3^{ème} Assemblée générale (AG) du mécanisme de l'Union Africaine de Coopération Policière (Afripol) ont pris fin, jeudi à Alger, avec l'adoption de plusieurs recommandations, dont la coordination avec les responsables africains des organes de police pour «la mise en oeuvre d'opérations conjointes de lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier», a indiqué le Commissaire à la Paix et la Sécurité à l'Union africaine, Ismail Chergui.

Dans une conférence de presse coanimée par le Directeur général de la sûreté nationale et président de l'AG d'Afripol, Khelifa Ounissi, M. Chergui a affirmé que cette «Assemblée a été couronnée par plusieurs recommandations reflétant les aspirations et objectifs du continent africain à la réalisation de la paix et la sécurité, dont «l'accord de coordonner le travail avec les responsables des dispositifs de la police africaine pour l'application des missions et opérations conjointes en matière de lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier».

Cette recommandation exprime l'attachement des membres d'Afripol au travail collectif qui aura un impact positif sur le retour à la sécurité et à la stabilité en Afrique, selon M. Chergui.

Parmi les recommandations de l'Assemblée, il a cité «l'adoption d'un plan stratégique de prévention et de lutte

contre le crime organisé, le terrorisme et la cybercriminalité pour une durée de 5 ans», précisant sur ladite stratégie reposait sur 7 axes, notamment la mobilisation des moyens matériels et humains, la consolidation de la coopération entre les institutions policières et les autres forces de sécurité, en sus de la réalisation d'études stratégiques sur le crime organisé et le renforcement de la coopération internationale et régionale en matière de prévention et de lutte contre le crime et «l'adoption du système juridique devant régir le système de communication AFISCOM lancé dans 50 pays africains».

Les participants ont insisté sur l'impératif de poursuivre les efforts pour soutenir les membres du mécanisme d'Afripol et ses partenaires, et le «renouvellement de la confiance» en le bureau de l'Assemblée générale d'Afripol et son directeur exécutif pour une durée de deux ans.

A une question sur les missions confiées à Afripol concernant l'extradition des individus recherchés par la justice algérienne, M. Chergui a indiqué que «cela n'est pas à écarter dans notre programme d'action et tous les individus recherchés par la justice en Algérie ou dans un autre état seront extradés par des voies sûres». «L'Afrique a un programme d'action poutives faire d'Afripol un pivot de paix et de sécurité» dans le continent, a-t-il ajouté. Il a fait

savoir, par la même, qu'Afripol «signera, prochainement, un accord avec l'Organisation d'Amérique (Organisation de la police des pays d'Amérique), soulignant que la coopération entre les organisations criminelles requerrait une intensification de la coopération sécuritaire entre l'Afrique et le reste des organisations internationales et régionales».

De son côté, M. Khelifa Ounissi a estimé que les résultats sanctionnant la rencontre «donneront un fort élan» à Afripol en vue de «s'adapter aux aspirations du continent» en termes de préservation de la sécurité et de la stabilité parmi les missions de ce mécanisme qui reposent, dit-il, sur «l'échange d'informations et d'expériences, afin de lutter efficacement contre le terrorisme et le crime organisé». A cette occasion, les chefs des organes de police des pays africains ont salué, dans une lettre lue par le Directeur de la police soudanaise, «le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien aux causes africaines» ainsi que «son souci» de renforcer la coopération africaine et les efforts visant la relance et le développement de l'Afrique avec la préservation de sa sécurité et sa stabilité», en sus de «son rôle pionnier dans la lutte contre la violence et le terrorisme, et dans la diffusion des valeurs et principes des droits de l'homme».

Ils se sont félicités, également, des efforts consentis par

l'Etat algérien dans «le recouvrement de la sécurité et de la paix en Afrique à travers le dialogue sérieux et sans l'interférence dans les affaires internes des pays».

A noter que la 3^{ème} AG d'Afripol avait entamé, mercredi à Alger, ses travaux qui étaient consacrés à l'examen des aspects fonctionnels et organisationnels, et l'échange des vues et des expériences sur la prévention et la lutte contre les diverses formes de criminalité transnationale organisée. Ces travaux ont été marqués par la présence des chefs de polices africaines, les hautes autorités du Gouvernement algérien, le Secrétaire général de l'Organisation internationale de police criminelle «Interpol», le SG du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, ainsi que les représentants d'organisations africaines et internationales de la coopération policière et des experts du même organe, en sus de plusieurs personnalités comme observateurs.

Pour sa part, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune a, de son côté, souligné, mercredi à Alger, le soutien de l'Algérie au mécanisme de l'Union Africaine de Coopération Policière (Afripol) en matière de lutte contre le crime organisé et le terrorisme qui menacent le continent africain.

UE - ALGÉRIE:

Adopter les normes internationales pour des échanges commerciaux crédibles en matière de santé végétale

Les participants au Séminaire sur le lancement du jumelage institutionnel Algérie-UE dans le domaine de la santé végétale ont mis en avant l'impératif pour les entreprises algériennes d'adopter les normes internationales, afin de conférer davantage de crédibilité au contrôle et aux échanges commerciaux avec les autres pays.

Devant être mis en application à travers un partenariat algéro-italo-français, ce programme œuvre à promouvoir le contrôle et le suivi en matière de santé végétale, à travers les laboratoires et les entreprises algériennes spécialisées, et permettre ainsi un transit plus fluide et facile des produits au niveau des frontières, ont expliqué les conférenciers.

Intervenant à l'ouverture du Séminaire, le SG du ministère de l'Agriculture, Abdelhamid Hamdani a précisé que ce programme vise à adapter les lois nationales en matière de santé végétale aux normes internationales en vigueur. Le jumelage vise également, selon M. Hamdani, au renforcement et à l'optimisation des systèmes de contrôle techniques des végétaux et des produits végétaux pour faciliter leur commercialisation, voire leur exportation vers l'Union européenne (UE) et ailleurs, conformément aux normes ISO 17020 (NA 13001). Il est également question de garantir la précision des résultats des analyses des laboratoires pour répondre au système de management pour la qualité selon la certification ISO 17025 (NA 13012), et le système d'information pour les services de la santé végétale et les dispositifs de soutien. Dans une déclaration à la presse, en marge du séminaire, le directeur de la Protection des végétaux au ministère de l'Agriculture, également chef de projet de jumelage pour la partie algérienne, Mokrane Maamar, a fait savoir que ce projet, inscrit dans le cadre du programme P3A, permettrait de moderniser le contrôle technique des végétaux afin de faciliter les échanges commerciaux



de ces produits. Parmi les créneaux à exploiter, M. Mokrane a cité les analyses, les laboratoires, les certifications (ISO 17020-17025), en sus de la numérisation du système d'information.

Cette procédure doit passer par la mise en conformité, de manière progressive, des réglementations nationales relatives à la santé végétale et au contrôle technique aux normes européennes et internationales, ainsi que par l'accompagnement des laboratoires de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV) et du Centre national de contrôle et de certification de semences et plants (CNCC) pour bénéficier d'un agrément conformément à la certification ISO 17025 (NA 130012). Ces mesures faciliteront, en effet, les échanges commerciaux entre l'Algérie et ses partenaires étrangers, à travers la mise en place d'une banque de données dans le domaine de la santé végétale qui couvrirait de manière minutieuse les produits notamment les maraichages, à exploiter lors des opérations d'exportation. Pour sa part, le chef du projet de jumelage pour la partie italienne et conseiller auprès du ministère de l'Agriculture ita-

lien, M. Piattella Massimiliano a affirmé que le projet de jumelage reflète les relations bilatérales solides entre les deux Etats, et les opportunités d'échange offertes en matière de santé végétale, aux niveaux technique, sanitaire et politique.

Il s'agit de produits sans frontières, dont le transit vise à satisfaire les besoins de chaque pays, d'où l'impératif de mettre en place une nouvelle politique commerciale, à même d'éviter aux différents pays la transmission de certaines maladies et la prolifération des bactéries via leurs frontières.

La coopération dans ce domaine est à même de développer les affaires et les opérations commerciales entre les pays de la Méditerranée et de l'Union européenne (UE), et de prévenir d'éventuels problèmes ou crises économiques, a poursuivi le même responsable. «L'Afrique est un partenaire durable de l'Algérie, nous partageons le même espace méditerranéen et la même volonté nous anime pour aller de l'avant en matière de coopération agricole entre les deux pays, en ouvrant à élargir les domaines de partenariat économique et commerciaux». Le Conseiller général en alimentation,

agriculture et espaces ruraux au ministère de l'Agriculture français, M. Henri-Luc Thibault a indiqué que plusieurs défis techniques se posaient aux spécialistes pour intensifier la surveillance des produits végétaux, transférés d'un pays à un autre, à la faveur des opérations d'import-export.

Pour effectuer ces échanges de manière sûre, le même responsable a précisé le dépistage minutieux, par les laboratoires, des maladies qui peuvent avoir un grave impact sur la qualité de la production et la santé des êtres humains.

L'Algérie recèle de grandes potentialités l'habilitant à renforcer la surveillance en matière de santé végétale qui devrait se concrétiser par une stratégie technique tracée par le secteur de tutelle, en collaboration avec les laboratoires et experts pour un diagnostic plus précis et un suivi plus minutieux des exportateurs et importateurs.

Lesdites mesures prévoient un transit plus fluide et souple des produits dits naturels et des produits de l'agriculture conventionnelle ou moderne, et les différents types de produits végétaux, selon le conseiller qui a insisté sur l'impératif d'associer et de sensibiliser le citoyen et la société civile.

Ce projet de jumelage a été financé par l'UE à hauteur de 1.290.000 euros pour une durée de 24 mois. Jusqu'en 2019, l'UE a financé 44 projets dans le cadre du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association entre l'Algérie et l'UE (P3A), lancé en 2009, dont certains ont été réalisés et d'autres sont en cours de réalisation.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE-EAU: Plus de 18 exposants algériens au salon de l'agroalimentaire en Allemagne

Plus de 18 exposants algériens représentant le secteur de l'agroalimentaire, participeront au Salon Anuga à Cologne (Allemagne), du 5 au 9 octobre courant, a indiqué jeudi la Société algérienne des Foires et Exportations (Safex).

Organisée sous l'égide du ministère du Commerce, cette participation se déroulera avec un pavillon algérien officiel, étalé sur une superficie de 190 m², a précisé la même source dans un communiqué.

Cette présence constitue une «excellente» opportunité pour les exposants algériens de développer des partenariats «fructueux» avec les entreprises européennes et du monde entier.

C'est aussi une occasion d'optimiser leurs actions promotionnelles par des contacts «sérieux», ainsi que d'éventuels commandes et contrats de partenariats, a expliqué la Safex. L'édition précédente du Salon Anuga, tenue en 2017, a connu la participation de 7.405 exposants.

Il a été visité par plus de 165.000 personnes, ce qui fait de cet événement le numéro un de l'agroalimentaire au monde. La Safex a, par ailleurs, fait savoir que les exposants, bénéficieront d'une prise en charge à hauteur de 80% relative aux frais de location des espaces d'exposition et d'acheminement des échantillons, et ce, dans le cadre du Fonds spécial de promotion des exportations géré par le ministère du Commerce.

En outre, la Safex organisera également, sous l'égide du ministère du Commerce, la participation officielle de l'Algérie au Salon Gitex qui se tiendra au «Dubai World Trade center» (Emirats Arabes Unis) du 6 au 10 octobre courant, avec un pavillon national d'une superficie globale de 150 m², a-t-elle annoncée.

Le pavillon algérien regroupera 15 start-up au Gitex Future Stars Dubai, ainsi que sept (7) entreprises actives dans le secteur des nouvelles technologies, inscrites au Gitex Technology Week-Dubai.

Ces start-up qui offrent des solutions innovantes dans des domaines différents, tels que l'environnement et l'intelligence artificielle, ainsi que le développement des applications, auront l'occasion de présenter leurs projets lors du Salon, qui permettra de les aider à accélérer leur business et de rencontrer des investisseurs potentiels.

Elles bénéficieront elles aussi d'une prise en charge à hauteur de 80% relative aux frais de location des espaces d'exposition et d'acheminement des échantillons, souligne la Safex. Le Gitex Dubai est dédié à l'innovation technologique et aux start-up les plus innovantes.

Il offre la possibilité aux start-up et opérateurs algériens présents de représenter l'Algérie dans un événement international de «grande envergure» dédié aux start-up, multinationales et aux investisseurs internationaux dans le domaine des nouvelles technologies.

ALGÉRIE-VIETNAM: Benmessaoud évoque avec l'ambassadeur du Vietnam l'élargissement de la coopération entre les deux pays

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a reçu l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam en Algérie Pham Quoc Tru, avec lequel il a passé en revue l'élargissement des relations de coopération et le renforcement des liens d'amitié entre l'Algérie et le Vietnam, notamment dans le domaine du Tourisme et de l'Artisanat, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors des entretiens, les deux parties ont mis l'accent sur «la nécessité d'élargir les relations de coopération à travers l'élaboration du projet de mémorandum d'entente en matière d'Artisanat, dans l'objectif de le signer lors de la réunion de la Commission mixte algéro-vietnamienne dans sa 12^{ème} session, prévue début 2020 à Hanoi, de façon à inclure dans ses clauses les sujets se rapportant à l'échange d'expériences et de connaissances dans les métiers de l'artisanat dans les deux pays», précise le communiqué.

A ce titre, M. Benmessaoud s'est félicité également «de l'évolution des relations entre l'Algérie et le Vietnam, notamment ces dernières années en la qualifiant de bonne expérience», évoquant, avec l'ambassadeur vietnamien, «le passé des relations historiques» unissant les deux pays, sachant que le Vietnam était l'un des premiers pays à avoir établi des relations diplomatiques avec l'Algérie et le premier à avoir reconnu le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

Lancement d'un programme de jumelage algéro-européen pour le renforcement de la qualité des produits végétaux

Un programme de jumelage institutionnel entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) pour l'appui de la qualité des produits végétaux a été lancé jeudi à Alger, avec une enveloppe financière de 1.290.000 euros.

Ce jumelage a pour objectif de renforcer et d'améliorer les systèmes de contrôle technique de la flore et produits végétaux pour faciliter leur commercialisation et leur exportation vers l'UE et les autres pays du monde.

Ce projet, dont l'élaboration a été lancée par l'UE le 26 mai dernier, a bénéficié d'une enveloppe financière de 1.290.000 d'euros pour une durée de 24 mois. L'UE a mobilisé 30 experts pour superviser l'expertise technique qui s'étalera sur 390 jours. Le programme compte 31 activités, dont 4 missions scientifiques et d'études en France. Le

projet vise principalement à mettre en œuvre les mesures de qualité auprès des services de la protection de la flore et du contrôle technique en vue de renforcer les capacités de contrôle des services de la santé végétale pour se rapprocher des standards internationaux, conformément aux normes ISO 17020 (NA 13001).

Le programme renforcera l'exactitude des résultats des analyses des laboratoires pour mettre en œuvre le système de garantie de la qualité conformément aux normes ISO 17025 (NA 13012) et mettre en œuvre un système informatique des services de la santé végétale et organismes d'appui.

Ce jumelage s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'UE au profit du ministère de l'Agricul-

culture, du Développement rural et de la Pêche.

Ont assisté à cette rencontre consacré au lancement de ce jumelage, des responsables du secteur de l'agriculture à Alger, des représentants des ambassades de France et d'Italie à Alger, les représentants des ministères italien et français de l'Agriculture, le chef de la mission de l'UE à Alger, le directeur du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'UE à Alger ainsi que le directeur général des Relations avec l'Europe au ministère des Affaires étrangères.

Depuis le lancement du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A) en 2009, l'UE a financé 44 projets de jumelage, dont certains ont été mis en œuvre et d'autres sont en cours de mise en œuvre.

ANNABA: Arrestation du chef de la BRI de la sûreté d'Annaba en flagrant délit de corruption

Le chef de la Brigade de recherches et d'investigation (BRI) du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Annaba a été interpellé, dans la nuit de mercredi à jeudi, en flagrant délit de corruption, a indiqué jeudi à l'APS le parquet général près la Cour d'Annaba.

L'arrestation a eu lieu vers 22h00 au Cours de la Révolution, au centre-ville, a indiqué la même source, précisant que le mis en cause (N. Loucif) se trouve actuellement en garde à vue à la sûreté de wilaya, en attendant sa présentation devant les instances judiciaires dans les prochains jours. Le parquet général a ajouté qu'en sa qualité d'officier de la police judiciaire, de commissaire de police occupant le poste de chef de la brigade de recherche et d'investigation de la sûreté de wilaya de Annaba, l'instance judiciaire devant laquelle il comparaitra sera désignée par le président de la cour de justice. Conformément à ces procédures, il sera présenté soit devant le tribunal d'El Hadjar soit devant celui de Berrahal, est-il indiqué.

MÉTRO D'ALGER: Accident à la station les Fusillés, un blessé

Une personne a été blessée jeudi soir lorsqu'elle s'est jetée sur les voies à l'arrivée du métro au niveau de la station les Fusillés dans la commune d'Hussein-Dey (Alger), entraînant une interruption partielle du trafic, indique RATP El Djazair. «Un accident grave impliquant un voyageur qui s'est jeté à l'approche d'une rame de métro s'est produit aujourd'hui, jeudi 03 octobre 2019 à 19H45 (heure locale) au niveau de la station les Fusillés entraînant une interruption partielle du trafic du métro», précise la société exploitante du Métro d'Alger dans un communiqué transmis à l'APS.

«Le blessé a été évacué en urgence à l'hôpital par les éléments de protection civile», selon la même source, ajoutant que «la réactivité et la vigilance du conducteur ont permis d'éviter un drame». «La coordination entre le personnel de RATP El Djazair, l'Entreprise Métro d'Alger, l'unité police métro d'Alger et la Protection civile ont permis une prise en charge rapide et efficace», relève-t-on.

«Une reprise du trafic nominal sur l'ensemble de la ligne 1 du Métro d'Alger a eu lieu à 21H25 (heure locale), conclut RATP El Djazair.

INCIDENTS: Nouvel effondrement du toit d'un appartement à Oran, une femme blessée

Un nouvel effondrement du toit d'un appartement dans un immeuble situé au centre-ville d'Oran au lieu-dit «Karguenta», survenu dans la nuit du mercredi a fait une blessée, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

Une quinquagenaire, qui s'en est sortie avec de légères blessures, a été prise en charge et son état de santé est suivi par les services compétents, a-t-on indiqué. Le chef de daïra d'Oran et le chargé de l'habitat au niveau du cabinet du wali se sont rendus sur le lieu de l'incident pour s'enquérir de la situation et des dégâts.

Oran a été le théâtre mercredi matin d'un autre incident d'effondrement d'une habitation à l'avenue colonel Amirouche faisant deux morts (un homme et son épouse) et cinq blessés.

Après cet incident, le wali d'Oran Abdelkader Djelouai a instruit de former des comités pour enquêter sur l'expertise réalisée auparavant pour le classement du vieux bâti.

PRÉSENCE DE MALADES MENTAUX AU CENTRE POUR PERSONNES ÂGÉES DE SIDI MOUSSA : Bientôt un rapport détaillé du CNDH

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Benzerrouki Fafa Sidi Lakhdar a promis, jeudi à Alger, d'établir un «rapport détaillé» sur la situation au Centre pour personnes âgées de Sidi Moussa, après y avoir constaté la présence de malades mentaux.

«Il n'est pas normal qu'un centre pour personnes âgées abrite des malades mentaux, cette situation est illégale.

C'est une défaillance que nous devons relever», a déclaré Mme Benzerrouki, à l'occasion de sa visite au Centre de vieillesse de Sidi Moussa (est d'Alger), pour célébrer avec ses occupants la journée internationale qui leur est dédiée le 1er octobre de chaque année.

Elle a promis d'établir un «rapport détaillé» et le remettre au Gouvernement pour prendre les mesures nécessaires.

La directrice de l'établissement, Mme Naïma Balhi a souligné que ces services ont tenté, depuis des années, de remédier à cette situation, notamment après l'adoption de la loi protégeant les personnes âgées, «mais vainement», expliquant que cela n'est pas propre au Centre de Sidi Moussa, le plus grand en Algérie avec ses 12 hectares. Elle a précisé, toutefois, que ces malades sont «inoffensifs», mais leur place est dans une structure de santé pour une meilleure prise en charge.

«Le Centre qui a ouvert ses portes juste après l'indépendance,



accueille, actuellement, 97 pensionnaires dont 23 femmes.

La tranche d'âge de ces personnes varie entre 25 et 70 ans», a-t-elle précisé, déplorant l'absence «totale» de paramédicaux, qui s'avère être un obstacle pour la réalisation de leur mission vu la présence de personnes aux besoins spécifiques.

Pour sa part, la présidente du CNDH a regretté, dans une déclara-

tion à la presse, «la présence, malheureusement, de jeunes et de malades mentaux qui devraient être dans des centres spécialisés, ainsi que l'inexistence d'une cellule de gériatrie».

Mme Benzerrouki n'a pas manqué de «saluer», à l'occasion, la décision du Gouvernement d'augmenter à 10.000 da, la prime forfaitaire attribuée aux handicapés à 100%.

MILA: 18 points du réseau routier endommagés par les intempéries de septembre dernier

Les intempéries du mois de septembre dernier ont endommagés 18 points à travers le réseau routier de la wilaya de Mila, a indiqué jeudi le chef de service exploitation et entretien des routes de la direction locale des travaux publics (DTP), Mohamed Seghir Bougrira.

«Les points recensés sont situés à travers les différents axes routiers de la wilaya, avec huit points affectés sur les routes nationales qui s'étendent sur 360 km, cinq points touchés par les intempéries sur le réseau des chemins de wilaya, s'étalant sur 275 km et cinq autres points endommagés sur les routes communales d'un linéaire total de 2.080 km», a précisé le même responsable à l'APS.

Le traitement des points endommagés suite aux intempéries qu'a connue la wilaya durant le mois de septembre nécessitera



environ 240 millions DA, selon les estimations approximatives établies par les services de la DTP, selon la même source qui a indiqué que le glissement de terrain, l'affaissement de routes et l'accumulation des débris, l'obstruction des cours d'évacuation des eaux, figurent parmi les principaux dégâts signalés notamment dans

les régions nord de la wilaya. Les autorités locales ont été informées des dégâts enregistrés suite aux intempéries et ce, conformément à la corresponsabilité émanant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour le recensement des dégâts et l'évaluation budgétaire néces-

saire à la réparation des dégâts, a-t-il signalé.

Par ailleurs, le même responsable a rappelé que les intempéries enregistrées à Mila durant les années précédentes ont causé des dommages sur huit axes de routes nationales et dont la réparation a nécessité une enveloppe financière de 1,60 milliard de DA, sur 11 points au niveau de chemins de wilaya ayant nécessité un budget de 2,60 milliards DA pour leur réparation et sur 25 segments de chemins communaux nécessitant 650 millions DA pour les traiter.

Les services de la DTP de Mila effectuent, de manière cyclique, des interventions sur les points endommagés suite aux intempéries pour permettre de fluidifier le trafic routier, en attendant le lancement des travaux d'aménagement, a-t-on noté.

BENI-DOUALA (TIZI-OUZOU): Plusieurs villages sans courant électrique

Plusieurs villages ainsi qu'une partie du chef lieu de la commune de Béni-Douala (25 km au Sud de Tizi-Ouzou) sont sans électricité depuis mercredi soir, a-t-on appris jeudi de sources locales.

Il s'agit des villages Agouni Arous, Tagmout Azouz, Ath Mahmoud, Ath Idir, Ath Bouali et une bonne partie du chef lieu de la commune de Béni-Douala qui sont toujours sans courant électrique

depuis la chute, tard dans la soirée de mercredi, de deux câbles conducteurs. «Les deux conducteurs à terre à cause d'un violent orage sont tombés dans un ravin difficile d'accès et des équipes d'entretien sont dépêchées sur les lieux pour procéder aux réparations nécessaires et au rétablissement du courant électrique», a-t-on appris du communicateur de la direction locale de l'entreprise Sonelgaz, Saïd

Benkhemmou. La même localité a été, pour rappel, touchée en août dernier par la chute, suite à des pluies orageuses et des vents forts, d'un pylône électrique de haute tension dans la commune de Béni-Aissi (10 km au Sud de Tizi-Ouzou) qui avait provoqué une coupure de courant au niveau de trois postes de distribution alimentant plusieurs localités de la wilaya.

RD CONGO:

21 morts dans l'éboulement d'une mine artisanale dans l'Est

Vingt et un mineurs artisanaux sont morts dans l'éboulement mercredi d'une mine d'or au Maniema dans l'est de la République démocratique du Congo, selon un nouveau bilan revu à la hausse communiqué jeudi par le gouverneur de cette province.

«Il y a déjà 21 morts», a indiqué Augustin Musafiri, gouverneur de Maniema, sans donner davantage de précisions.

La veille, le ministre congolais de la Solidarité nationale et de l'Action Humanitaire, Steve Mbikayi, avait annoncé un bilan provisoire de 14 morts et de 3 blessés graves. Un acteur de la société civile, Justin Kyanga Asumani, a avancé jeudi un bilan plus élevé : «On a à présent un total de 25 morts. Car, dix nouveaux corps ont été sortis de terre, dont 9 hommes et une femme». M. Kyanga avait donné mercredi un bilan de 15 morts. «Le nombre total de personnes qui se trouvaient dans la mine au moment de l'accident n'est pas encore connu. Le bilan peut être encore plus lourd», a-t-il ajouté.

L'accident s'est produit dans la cité minière de Kampene, une région enclavée située à 180 km au sud de Kindu, capitale de la province de Maniema. En mai, le service d'assistance et d'encadrement de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (Saemate, un service public) avait demandé au bureau local du ministère des Mines de «procéder à la fermeture définitive de la mine» de Kampene, a expliqué



Papy Olombo, un responsable de Saemate.

Le Saemate avait alors estimé que «l'endroit était devenu dangereux» pour l'exploitation minière artisanale en raison des «fissures visibles qui menaçaient non seulement de couper une route sous laquelle le puits minier est situé, mais aussi la vie des creuseurs», a-t-il dit.

En RDC, les accidents dans les mines exploitées par des creu-

seurs artisanaux sont fréquents et souvent très meurtriers, mais largement sous-dokumentés compte tenu des endroits extrêmement enclavés où ils se produisent.

Les creuseurs artisanaux travaillent dans des conditions difficiles, sans respect des normes de sécurité. Ils vendent ensuite leur minerai à des comptoirs qui les revendent à de grosses entreprises étrangères.

FRANCE:

4 policiers tués dans une agression à coups de couteau

Quatre policiers ont été tués à coups de couteau, jeudi à l'intérieur de la préfecture de police de Paris, agressés par un employé qui a été ensuite abattu par les forces de l'ordre, a-t-on indiqué de sources concordantes. Les enquêteurs explorent notamment la piste d'un conflit personnel, ont précisé ces sources, citées par l'AFP.

L'assaillant, abattu dans la cour de la préfecture, travaillait à la Direction du renseignement de la préfecture de police. L'agression s'est produite en début d'après-midi à l'intérieur de ce lieu emblématique, situé dans le centre historique de la capitale, près de la cathédrale Notre-Dame.

UKRAINE:

5 morts dans l'atterrissage d'urgence d'un avion cargo

Au moins cinq personnes ont trouvé la mort lors de l'atterrissage d'urgence d'un avion cargo près de l'aéroport de Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine, indique vendredi l'agence de presse Ukrinform.

"Cinq personnes ont été tuées" et trois autres ont été "extraites et transférées aux urgences dans un état grave", ont annoncé les services d'urgence ukrainiens.

Selon la même source, il s'agit de sept membres d'équipage et d'une personne accompagnant la cargaison. L'avion a atterri à moins de 2 km de la piste de l'aéroport de Lviv, sans s'enflammer, ont précisé les services d'urgence. Selon le ministre ukrainien de l'Infrastructure Vladyslav Kryklii, l'atterrissage en urgence a été effectué car l'avion avait "épuisé son carburant". L'appareil, qui appartenait à la compagnie Ukraine Air Alliance, était en provenance de Vigo, dans le nord-ouest de l'Espagne.

EFFONDREMENT D'UN PONT À TAIWAN: Un 6^e corps retrouvé

Les secouristes taïwanais ont retrouvé jeudi le corps de la dernière personne qui était encore portée disparue à la suite de l'effondrement d'un pont mardi sur des bateaux de pêche amarrés au-dessous, portant à six morts le bilan de l'accident, ont rapporté des médias locaux. L'agence nationale de lutte contre les incendies a annoncé que les victimes étaient des pêcheurs indonésiens et philippins. Douze personnes ont aussi été blessées. Le corps de la dernière personne portée disparue, un Philippin, a été repêché vers midi, mettant fin à des recherches qui ne s'étaient pas interrompues depuis mardi.

Une enquête a été ouverte. Des images de vidéosurveillance ont filmé ce pont de 140 mètres de long situé à Nanfango, sur la côte est de Taïwan, en train de s'effondrer notamment sur des bateaux alors qu'un camion-citerne a chuté.

Le secteur de la pêche est important à Taïwan et un grand nombre de personnes travaillant sur les bateaux sont des migrants originaires des Philippines, du Vietnam et de l'Indonésie.

APS

SÉISME EN INDONÉSIE:

Le bilan passe à 36 morts

Le bilan du puissant séisme ayant frappé la semaine dernière l'archipel des Moluques, dans l'est de l'Indonésie a grimpé à 36 morts, selon un nouveau bilan annoncé mercredi par l'Agence indonésienne d'atténuation des catastrophes (BPBD).

«Le bilan de la catastrophe naturelle a grimpé à 36 morts, dont 11 à Ambon, 15 dans le district des Moluques Tengah et 10 à l'ouest de Seram», a rapporté le chef de la BPBD au niveau de la province des Moluques, Farida Salampessy.

La secousse terrestre a fait également des dizaines de blessés, selon



la responsable indonésienne, qui a fait savoir que 75 personnes souffraient de fractures, tandis que 72 autres ont été légèrement blessées.

L'Institut américain de géophysique (USGS) a détecté l'épicentre du

séisme à 37 kilomètres au nord-est d'Ambon, une ville portuaire de quelque 400.000 habitants, et à une profondeur relativement faible de 29 kilomètres. Le gouverneur de la région a déclaré l'état d'urgence jusqu'à 9 octo-

bre, selon l'agence des gestion des catastrophes.

Au moins 25.000 personnes ont été contraintes de quitter leurs habitations endommagées par la secousse.

Des centaines de maisons, bureaux, écoles et équipements publics ont également subi des dégâts.

Composé de 17.000 îles et îlots, l'archipel indonésien, qui s'est formé par la convergence de trois grandes plaques tectoniques (indo-pacifique, australienne et eurasiennne), se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, zone de forte activité sismique et volcanique.

TYPHON EN CORÉE DU SUD:

6 morts et plusieurs disparus

Au moins six personnes ont péri et plusieurs autres sont portées disparues en Corée du Sud, où le typhon Mitag a généré des vents forts et d'intenses précipitations, ont annoncé jeudi les autorités.

Le sud du pays a été frappé dans la nuit de mercredi à jeudi par la tempête qui a entraîné des inondations et des glissements de terrain.

Une septuagénnaire est décédée après avoir été déséquilibrée en raison de rafales dans la ville de Pohang, dans le sud-est.

Une autre femme a péri dans l'effondrement de son domicile, a indiqué le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. On dénombrait

jeudi six personnes décédées, mais ce bilan pourrait augmenter car plusieurs personnes sont portées disparues. La ville portuaire de Busan a été l'une des plus touchées.

Environ 600 secouristes tentaient de localiser quatre personnes vraisemblablement ensevelies dans un glissement de terrain.

«Une quantité énorme de sable et de terre a dévalé sur plusieurs centaines de mètres et enseveli instantanément une maison et un restaurant», a déclaré un témoin cité par l'agence Yonhap.

Mitag est le septième typhon à frapper cette année la péninsule coréenne.



ONU-BAHAMAS: L'OMS promet d'aider les Bahamas à reconstruire leur système de santé, décimé par l'ouragan Dorian

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, qui vient d'achever une visite aux Bahamas, a réitéré la détermination de l'agence onusienne à aider le gouvernement de l'archipel à reconstruire son système de santé, décimé par l'ouragan Dorian qui a ravagé la région au début du mois dernier. Au cours de cette visite, le patron de l'OMS s'est rendu aux îles Abaco et Grand Bahama, où la plupart des habitations et des infrastructures, y compris les établissements de santé, ont été complètement détruits par l'ouragan, a indiqué l'ONU. Le secteur de la santé à Abaco et à Grand Bahama a subi un coup dur, avec la destruction du matériel et des fournitures médicales, ainsi que des coupures de courant et d'approvisionnement en eau, selon la même source. A Grand Bahama, trois dispensaires ont été détruits, alors que deux autres à Abaco ont été rasés par l'ouragan.

L'OMS a déployé 20 membres de son personnel et coordonné la mobilisation de cinq équipes médicales d'urgence pour la riposte post ouragan. L'agence a également mobilisé 1 million de dollars de son fonds de prévoyance pour la réponse à cette catastrophe naturelle.

TIMOR: Le Timor oriental touché par la peste porcine

Le Timor oriental a confirmé jeudi que plusieurs centaines de porcs de ses élevages étaient morts de la peste porcine qui décime les cheptels en Chine, Corée du Nord et du Sud et pousse les prix à la hausse.

Les autorités de la petite nation lusophone d'Asie du Sud-Est ont demandé de l'aide à l'Australie pour identifier la maladie et confirmer qu'il s'agit de la peste porcine africaine.

«Depuis le 19 septembre, le ministère (de l'Agriculture) a compilé des informations sur la mort de 400 porcs, a-t-il indiqué dans un communiqué. L'épizootie ne menace pas les humains mais provoque une fièvre hémorragique chez les animaux qui est en général mortelle. Il n'y a pas de vaccin contre l'épizootie qui ne peut être contrôlé que par des abattage des cheptels infectés. Le mois dernier, la Corée du Sud a fait état de ses premiers cas de peste porcine, tandis que la Chine a perdu déjà 40% de son cheptel, poussant les prix mondiaux de la viande de porc à la hausse.

SUÈDE: 950 millions de couronnes pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

La Suède a annoncé jeudi une contribution annuelle de 950 millions de couronnes à la reconstitution du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, soit un total de 2,85 milliards de couronnes pour la période 2020-2022.

Cette contribution est la deuxième en importance de la Suède dans le contexte multilatéral, juste après le soutien à la Banque mondiale, le royaume scandinave étant le huitième plus grand donateur du Fonds où il joue un rôle important en tant que partenaire.

«Au cours des dernières années, nous avons assisté à un climat plus rigoureux et à un intérêt décroissant pour les droits des femmes. C'est pourquoi la contribution de la Suède au Fonds mondial est particulièrement importante», a déclaré le ministre de la Coopération au développement international, Peter Eriksson, cité dans un communiqué de son Département, relayé par des médias.

Grâce à cette contribution, a-t-il dit, la Suède restera un puissant donateur de l'action mondiale en faveur de la santé, ajoutant qu'avec cela «nous aurons également

ETATS-UNIS: 18 morts, plus de 1.000 malades liés aux cigarettes électroniques

Le bilan de l'épidémie de maladies pulmonaires liées à la consommation de cigarettes électroniques aux Etats-Unis est passé jeudi à 18 morts et 1.080 malades, ont annoncé les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

La semaine dernière, le nombre de morts recensés était de 12, avec 805 malades. L'augmentation est due à la reclassification de cas anciens ainsi qu'à de nouveaux cas se présentant dans les hôpitaux.

«Malheureusement, l'épidémie (...) continue à un rythme rapide», a déclaré Anne Schuchat, haute responsable des CDC, lors d'une conférence téléphonique avec la presse.

«Nous n'observons pas de baisse dans l'occurrence de nouveaux cas».

78% des malades pour lesquels des informations sont disponibles ont indiqué avoir consommé des recharges de vapeuses au THC, l'agent psychoactif du cannabis.

«Le marché noir nous préoccupe beaucoup», a dit Anne Schuchat.

Plus de 400 échantillons sont dans les mains de l'agence fédérale FDA qui les analyse dans l'espoir de trouver l'ingrédient ou les ingrédients susceptibles d'avoir causé les lésions pulmonaires, parmi les nombreux additifs, solvants, huiles et arômes ajoutés dans les e-



liquides. «Nous avons l'impression qu'il y a beaucoup de choses mauvaises dans les produits de vapotage et d'e-cigarettes», a ajouté la responsable.

«Les échantillons que nous analysons donnent des résultats différents, et aucune substance unique

n'a été identifiée», a dit Judy McMeekin, de la FDA. Les concentrations en THC des e-liquides testés varient de 14 à 76%, selon elle.

L'âge médian des personnes décédées est de 49 ans et demi, a dit Anne Schuchat, mais 80% des malades ont moins de 35 ans.

MALADES DU VAPOTAGE: Les poumons comme brûlés par des gaz toxiques

Les biopsies des poumons de 17 personnes affectées par les maladies pulmonaires liées au vapotage aux Etats-Unis, dont deux décédées, révèlent des lésions similaires à une exposition à des gaz toxiques, note une étude médicale publiée mercredi.

«Il semble que ce soit une sorte de lésion chimique directe, similaire à ce qu'on pourrait voir lors d'une exposition à des émanations chimiques toxiques, des gaz ou des agents toxiques», explique le médecin Brandon Larsen, de l'hôpital Mayo Clinic Arizona, auteur de l'étude parue dans la revue médicale New England Journal of Medicine.

Les malades étudiés ne représentent qu'un petit



échantillon des plus de 800 recensés à ce jour aux Etats-Unis. Mais aucun de ces cas ne correspondait à l'un des diagnostics évoqués initialement, à savoir une «pneumonie lipidique», qui se produit quand des huiles pénètrent

minants chimiques, des dérivés toxiques ou d'autres agents nocifs contenus dans les liquides de vapotage», poursuit Brandon Larsen. Au 27 septembre, 12 décès ont été confirmés par les autorités fédérales.

Les autorités sanitaires enquêtent depuis le mois de juillet dernier pour déterminer la cause des maladies, qui frappent en majorité des hommes jeunes utilisateurs de cigarettes électroniques.

Les trois quarts vapotaient des e-liquides au THC, l'agent psychoactif du cannabis, souvent achetés sur le marché noir.

Les experts soupçonnent qu'un ou plusieurs additifs provoquent les maladies, qui provoquent des difficultés à respirer.



des programmes mis en œuvre par des organisations des pays et des communautés les plus touchés par la maladie et nécessitant un soutien.

ALGÉRIE - MAGHREB:

Le citoyen doit être une partie prenante dans l'amélioration du système de santé

Le citoyen doit être une partie prenante dans l'amélioration du système de santé, a insisté Leila Houti, épidémiologiste et attachée à la recherche en santé au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran.

«La maladie n'est pas une fatalité et si on peut améliorer les conditions de vie de la population, nous arriverons à faire disparaître 80% des maladies.

Il faut agir sur les conditions de vie du citoyen dont il est le premier concerné», a expliqué à l'APS Mme Houti qui fait partie également des organisateurs de la 7e session de l'Université de santé publique du Maghreb (USPM), qui a pris fin jeudi.

Pour l'épidémiologiste, l'amélioration des conditions de vie de la population «contribue à éradiquer plusieurs maladies sérieuses avec l'implication du citoyen dans ce processus qui doit veiller à sa santé et à celle de sa famille en adoptant une bonne hygiène de vie, mais aussi et surtout préserver son environnement, source de beaucoup de pathologies».

«Les gens doivent jouer leur rôle de citoyens et ne



pas se contenter d'être seulement des sujets», a-t-elle souligné. Concernant les moyens à mettre à disposition pour améliorer la qualité des soins, Leila Houti a relevé que des pays, à l'instar de Cuba, ont fait d'énormes avancées en matière d'amélioration de la qualité des soins et du système de santé avec peu de moyens, déclarant que «l'essentiel est d'avoir une

grande volonté et de la persévérance». «Nos pays maghrébins ont fait des progrès dans le domaine de la santé et nous pouvons beaucoup mieux faire avec peu de moyens, nous avons énormément de compétences qui peuvent apporter beaucoup de bonnes choses à nos systèmes de santé», a-t-elle estimé.

La 7e session de l'Université de santé

publique du Maghreb (USPM) a pris fin jeudi après cinq jours d'échanges et de débats entre une centaine de spécialistes et chercheurs algériens, tunisiens et marocains autour du thème principal «améliorer l'accès aux soins essentiels pour tous, une nécessité et une urgence». Plusieurs sous-thèmes ont été abordés en ateliers dont «Santé et développement : levier économique et droit pour tous», «Santé et protection sociale», «Santé de la mère et de l'enfant» et «Santé, médicaments, coûts et risques».

Cette session a été organisée par le CRASC d'Oran avec la participation et en partenariat avec la Conférence régionale des universités de l'Ouest (CRUO) de la faculté de médecine d'Oran, de l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé (ATRSS) et de la Fondation «Hanns Seidel».

ASSOCIATION «EL BADR»

DE BLIDA:

Distribution prochaine de centaines de prothèses mammaires externes

Des centaines de prothèses mammaires externes seront distribuées à des femmes ayant subi une mastectomie (ablation totale du sein), tout au long de ce mois d'octobre rose», mois de sensibilisation au cancer du sein à l'échelle mondiale, à l'initiative de l'association «El Badr» d'aide aux malades du cancer de Blida, a-t-on appris, jeudi, auprès de son président, Mustapha Moussaoui.

La célébration, cette année, du mois d'octobre rose sera axée sur l'impératif de «soutenir les femmes ayant subi une mastectomie dans l'acquisition d'une prothèse mammaire externe, en vue de les aider à surmonter la blessure psychologique due à une amputation d'une partie de leur féminité», a indiqué à l'APS M. Moussaoui. Il a signalé l'enregistrement d'un important engouement, de la part des femmes ayant subi ce type d'interventions, pour cette campagne de distribution de prothèses mammaires externes, car a-t-il dit, «elles (prothèses) ne nécessitent aucune intervention chirurgicale», ceci d'autant que ces femmes «rejetent l'idée de retourner dans une salle d'opération, suite à leur rétablissement d'un cancer du sein au prix d'une longue traversée du désert non exempté de séquelles physiques et psychologiques», a-t-il expliqué.

Lancée depuis deux ans par l'association «El Badr», la campagne de solidarité pour aider les femmes rétablies d'un cancer du sein dans l'acquisition d'une prothèse mammaire externe a eu «un franc succès auprès des bienfaiteurs, convaincus de son importance pour la femme, pour se réconcilier avec son corps, et partant avec son entourage», a soutenu, par ailleurs, M. Moussaoui.

Il a, à ce titre, réitéré son appel quant à l'intégration de la prothèse mammaire dans la nomenclature des médicaments, équipements médicaux et membres artificiels remboursés par la sécurité sociale, comme cela est de vigueur dans de nombreux pays développés de par le monde. Sachant que les prix de la prothèse peuvent varier entre 15.000 et 20.000 DA, et que la «majorité des patientes n'ont pas les moyens pour l'acquiescer, vu les énormes dépenses nécessaires pour leur traitement notamment», est-il déploré de même source. Le programme de célébration de ce mois d'octobre rose, mis au point par l'association «El Badr», avec cette année pour thème «la prothèse mammaire externe pour renouer avec sa féminité», englobe de nombreuses activités, dont des campagnes de sensibilisation sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, au niveau de places publiques et de surfaces commerciales, outre une randonnée pédestre dans les monts de Chréa, a ajouté Mustapha Moussaoui.

MOSTAGANEM:

2es journées de formation en oncologie ce week-end

Pas moins de 200 infirmiers venant de différentes régions du pays prendront part à la 2ème édition des journées de formation en oncologie, prévue vendredi et samedi prochains à Mostaganem, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

Le président de la Société algérienne de formation et de recherche en oncologie (SAFRO), le Pr Adda Bounedjar, a souligné que cette deuxième journée scientifique vise à «améliorer la prise

en charge des malades cancéreux et à insister sur le rôle et l'importance de l'infirmier et du staff paramédical au sein des services d'oncologie».

«L'infirmier qui assure un grand travail au sein de ces services en matière de gestion de la tension quotidienne des malades, est considéré comme la cheville ouvrière et la pierre angulaire de toute prise en charge des malades atteints de cancer», a ajouté le Pr Bounedjar, signalant que l'infirmier

qui œuvre au sein du service d'oncologie, joue un rôle essentiel car il organise le protocole de traitement dont la chimiothérapie qui nécessite une expérience et des connaissances dans le domaine. La SAFRO organise cette formation dédiée au staff paramédical exerçant au sein des services d'oncologie et encadrée d'experts algériens et étrangers en vue de renforcer les connaissances et les expériences des infirmiers, souligne-t-on.

CHU DE TIZI-OUZOU:

L'exigüité et l'inadéquation de services mis en cause dans le phénomène de violence

Le centre hospitalo-universitaire Nedir Mohamed tend à ne plus répondre aux normes pour offrir aux citoyens un service public de qualité en raison de l'exigüité de certains de ses services notamment ceux de urgences, faisant que malades et praticiens se retrouvent dans une situation de pression qui parfois bascule vers la violence, selon des avis recueillis par l'APS auprès d'acteurs intervenants dans le secteur.

Construit il y a plus de 40 ans, à la périphérie du centre urbain, cet établissement ne répond plus aux normes, surtout en matière d'implantation, puisque avec l'extension du tissu urbain, il s'est retrouvé en plein cœur de la ville et sur un axe très fréquenté avec des embouteillages énormes compliquant l'évacuation des malades ce qui rajoute de la pression à leur parents, s'accorde-t-on à dire.

Les services aussi sont dépassés, comme c'est le cas des urgences ou patients et personnel soignant se plaignent de l'exigüité des lieux qui, non seulement n'assurent pas au patient l'intimité nécessaire, mais rend la pratique de l'acte de soin difficile dans un service des plus sensibles et où la pression est à son comble.

Cette «promiscuité» risque à tout instant de dégénérer en colère et en acte de violence, selon les mêmes avis.

Concernant ce problème d'exigüité, et en espérant le dégel du projet d'un nouveau CHU inscrit au profit de la wilaya, la direction générale du CHU a prévu de relancer «incessamment» les travaux de construction d'un nouveau pavillon des urgences en R+6, structuré et pluridisciplinaire qui répond aux normes à l'intérieur de l'établissement, a-t-on appris du directeur général du CHU, Yazid Mouzaoui.

En plus de ces dysfonctionnements liés à la structure elle-même, les malades et leurs accompagnateurs ont déploré l'absence de médecins tôt le matin tel que relevé par un

citoyen arrivé à 7h30 du matin et qui n'a «trouvé personne pour s'occuper de son ami souffrant du bassin suite à une chute de 6 mètres».

Par ailleurs, l'utilisation du téléphone portable par les médecins, au sein de ce service devant des malades qui attendent d'être soignés, est perçu comme une «négligence» par ces derniers. Des parents de malades rencontrés dans d'autres services ont dénoncé le fait d'être orienté vers le privé pour faire, au prix fort, des analyses et bilans ainsi que des scanners et IRM.

L'autre grande contrainte à laquelle font face les praticiens est le flux important de patients.

Entre 800 et 900 malades sont quotidiennement soignés au niveau des pavillons des urgences de chirurgie et de médecine, et les services de pédiatrie d'ORL et d'Ophthalmologie. Or, 60% de ces malades «ne représentent pas de vraies urgences, c'est plutôt des consultations qui peuvent se faire dans des structures de proximité».

Les malades préfèrent se rendre au CHU où ils comptent trouver plus de spécialistes et une meilleure prise en charge et nous ne pouvons pas renvoyer un patient qui est libre de choisir la structure de santé où il veut être soigné», a indiqué M. Mouzaoui.

Il a expliqué que, pour réduire la forte pression sur les pavillons des urgences médicales et chirurgicales qui sont les services les plus touchés par ce phénomène, un centre de tri a été mis en place et permet de classer les patients par les cas les plus urgents afin qu'ils puissent recevoir les soins nécessaires dans les meilleurs délais. «Dès l'arrivée du patient au CHU, ce dernier est orienté vers le centre de tri où il est reçu par un médecin généraliste qui l'oriente selon son cas vers un spécialiste. Ce dernier le soigne et décide s'il doit être hospitalisé ou pas», a-t-il précisé.

Le PU de chirurgie dispose de 5 salles opératoires pour la prise en charge des patients graves dont les polytraumatisés, d'une salle de réanimation de 10 lits et d'un scanner.

Le problème de radiologie soulevé par les citoyens qui sont orientés vers l'extérieur pour faire leur scanner et IRM est lié à un manque de radiologues, a expliqué ce même responsable. Il a observé que le CHU ne compte que deux radiologues qui pratiquent quotidiennement une trentaine d'IRM et une cinquantaine de scanner.

La direction générale du CHU a fait une demande de recrutement de radiologues au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a-t-il fait savoir.

Formation des agents pour améliorer l'accueil

La DG du CHU a signé une convention avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels pour la formation au niveau du CFPA Kerrad Rachid d'agents de sécurité afin d'améliorer l'accueil des citoyens au niveau de l'établissement.

30 agents ont été formés en 2018/2019 et 70 autres le seront durant l'année professionnelle 2019/2020, a-t-il indiqué.

Ces mesures ont permis de «réduire» le phénomène de violence, a fait savoir M. Mouzaoui.

Selon les chiffres communiqués par le service contentieux du CHU, un total de 44 plaintes a été déposé par cet établissement hospitalier en 2018.

Pour l'année en cours et selon un bilan arrêté à septembre dernier, le nombre de plaintes est seulement de 22. «Les cas de violence enregistrés sont généralement liés à l'annonce d'un décès, parfois les parents du défunt prennent mal la nouvelle et dégradent un bien, mais cela reste minime», a observé le DG du CHU.

INSUFFISANCE CARDIAQUE : UNE HEURE DE SPORT PAR JOUR PROTÈGERAIT LE CŒUR

Pour maintenir son cœur en bonne santé et réduire les risques d'insuffisance cardiaque, il est recommandé de pratiquer une activité sportive quotidienne au moins pendant une heure, selon une nouvelle étude scientifique suédoise.

Une heure d'activité sportive modérée ou une demi-heure à intensité soutenue permettrait de réduire l'insuffisance cardiaque de 46%, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue de l'American Heart Association, *Circulation: Heart Failure*.

Les chercheurs de l'université d'Uppsala ont observé l'activité physique totale et analysé les données médicales, de 39.805 personnes bien portantes âgées de 20 à 90 ans.

Au fil de l'étude, les volontaires ont informé les chercheurs de leurs habitudes quotidiennes relatives au tabagisme, à la prise de médicaments ou à la consommation d'alcool mais aussi à leur activité physique et à la sédentarité ou pas de leur emploi.

Le cœur a besoin de faire du sport pour être en forme

Les chercheurs ont constaté que plus la personne était active, plus son risque d'insuffisance cardiaque baissait et que l'exercice physique était bénéfique aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Les personnes qui faisaient plus de sport

pendant leurs loisirs, au-delà d'une heure d'exercice modéré ou une demi-heure d'activité soutenue, voyaient leur risque d'insuffisance cardiaque baisser de 46%. Pour les auteurs de l'étude, les activités sportives se classent en plusieurs catégories, la marche étant considérée comme un sport "peu soutenu", le jogging ou la natation étant "modérés" et les sports en compétition entrent dans la catégorie "sport soutenu". "Vous n'avez pas besoin de courir un marathon pour profiter des bienfaits de votre activité physique, même une activité très peu soutenue peut produire des effets positifs", explique le professeur Kasper Andersen, coauteur à l'université d'Uppsala, en Suède.

Rappelons que l'Organisation mondiale de la santé préconise de pratiquer au moins 60 minutes d'activité par jour pour les enfants de 5 à 17 ans et au moins 150 minutes d'exercice modéré par semaine pour les adultes.

Pourtant, d'après une récente étude de l'Organisation, les Européens sont trop sédentaires. Dans 23 pays où l'enquête a été réalisée, plus de 30% des sondés de 15 ans et plus ne font pas assez d'exercice physique.



CANCER : LE HASARD COMPTE BEAUCOUP

La génétique et le mode de vie n'expliquent pas à eux seuls l'apparition d'un cancer. Le manque de chance est souvent à l'origine de la maladie. Dans la vie on ne maîtrise pas tout. Et de la même façon certaines maladies peuvent survenir sans raison apparente. Il en est ainsi pour le cancer. Des scientifiques de l'université Johns Hopkins dans le Maryland aux Etats-Unis révèlent que le facteur chance entre souvent en ligne de compte dans le fait d'avoir ou non un cancer.

Dans la revue du magazine Science, les Américains expliquent s'être basé sur un modèle statistique intégrant une grande variété de cancers, à l'exception toutefois du cancer du sein, le plus fréquent chez les femmes, ni celui de la prostate, le deuxième plus courant pour les hommes après le cancer de la peau. Principal enseignement de leurs travaux : deux tiers des cancers s'expliqueraient ainsi par "un manque de chance" : des mutations génétiques aléatoires dans le processus de division des cellules favoriseraient la croissance de tumeurs. Les facteurs génétiques et un



environnement défavorable seraient associés à seulement un tiers des cancers. Dans cette grande loterie, ceux qui sont frappés par le cancer ne seront donc pas forcément ceux qui ont une

hygiène de vie déplorable ou des facteurs de risque génétiques les plus importants : "Vous pouvez accroître vos risques d'avoir un cancer en fumant ou avec d'autres mauvaises habitudes de vie", affirme Bert Vogelstein, un des auteurs de l'étude et professeur d'oncologie à l'université de médecine Johns Hopkins. "Malgré tout, de nombreuses formes de cancer sont largement dues à un manque de chance et à une mutation d'un gène qui provoquera un cancer, sans aucune relation avec le mode de vie ou des facteurs héréditaires". "Changer nos habitudes de vie sera très utile pour éviter certaines formes de cancer, mais ne sera guère efficace pour d'autres", corrobore Cristian Tomasetti, biomatématicien et professeur assistant d'oncologie à Johns Hopkins. Dès lors, il pourrait s'avérer nécessaire de revoir certaines formes de dépistage : "On devrait mobiliser davantage de ressources pour trouver des moyens de détecter ces types de cancers aléatoires à un stade précoce, soignable", conclut-il.

SE SENTIR JEUNE DANS SA TÊTE ALLONGERAIT L'ESPÉRANCE DE VIE

Et si la vieillesse était une question de mental ? Les personnes âgées qui se sentent quelques années plus jeunes que leur âge viraient plus longtemps que les autres, selon une étude. Être jeune dans sa tête aurait un réel impact sur la santé cardiovasculaire. C'est ce que suggèrent des chercheurs de l'University College London qui ont analysé le vieillissement de 6 480 adultes âgés âgés en moyenne de 65 ans.

Dans la revue médicale *Jama Internal Medicine*, l'étude souligne que les personnes âgées qui se sentent trois ou quatre ans plus jeunes que leur âge ont un taux de mortalité plus faible que celles qui se sentent plus

âgées ou en phase avec leur âge chronologique. Dans le détail, plus de 69% des participants à l'étude se sentaient de trois à quatre ans plus jeunes que leur âge. Plus de 25 avaient le sentiment d'avoir l'âge qu'ils avaient, et 6% avaient l'impression d'être plus vieux de plus d'un an. Après un suivi de 99 mois, il est apparu que le taux de mortalité était plus élevé chez le groupe qui se sentait plus âgé (24%) ou de leur âge (18%), que le groupe qui se sentait plus jeune (14%).

Ces travaux mettent en évidence un lien entre la perception de l'âge et la maladie cardiovasculaire. "Les perceptions que l'on a de son âge reflèteraient les évaluations sur la

santé, les limites physiques et le bien-être plus tard dans la vie", estiment les auteurs de l'étude.

Mais des études supplémentaires sont nécessaires avant de confirmer ce lien entre le psychologique et la santé cardiovasculaire : "Les mécanismes sous-jacents à ces liens méritent d'être étudiés davantage, en les élargissant à un plus grand éventail de comportements favorisant la bonne santé, comme le fait de maintenir un poids sain, de suivre les recommandations médicales et d'avoir un sens du contrôle de soi et le désir de vivre parmi ceux qui se sentent plus jeunes que leur âge", conclut l'étude.



Penser qu'on fait du sport suffit pour se muscler

Imaginer qu'on fait de l'exercice suffirait à faire travailler les muscles, selon une étude étonnante. Voilà des travaux destinés sans doute à déculabilliser si on échoue à tenir nos bonnes résolutions forme de la nouvelle année. Des chercheurs de l'université de l'Ohio, aux États-Unis, assurent dans une étude que le simple fait d'imaginer qu'on fait de l'exercice régulièrement permet d'obtenir des résultats musculaires, à savoir de tonifier les muscles, de prévenir l'atrophie musculaire (perte de volume) et même d'augmenter la masse musculaire.

La méthode miracle défendue par nos Américains préconise de faire du sport dans la pensée, sans même lever le petit doigt. La formule en laissera plus d'un sceptique mais trouve sa démonstration dans la revue scientifique *Journal of Neurophysiology*.

Les chercheurs ont demandé à un groupe d'imaginer de faire du sport ou de se voir en train de contracter fortement les muscles. Les participants ont dû se plier à cet exercice pendant 11 minutes cinq jours par semaine pendant un mois. Un autre groupe n'a reçu aucune instruction particulière afin de comparer les résultats.

Prévenir l'atrophie musculaire liée au vieillissement

Bilan à la fin de l'expérience : le premier groupe qui s'était entraîné mentalement est parvenu à doubler sa force musculaire. Pour Brian Clark, professeur de physiologie et de neuroscience, ces travaux sont les premiers à démontrer que l'imagination est capable de prévenir ou de retarder l'atrophie musculaire liée au vieillissement par exemple. "Ce que notre étude suggère, c'est que les exercices d'imagination pourraient constituer un outil intéressant pour prévenir ou ralentir l'affaiblissement musculaire quand un problème physique limite ou restreint la mobilité d'une personne".

Néanmoins, les plus paraisseux vont être déçus : le chercheur conclut en rappelant que penser qu'on fait du sport ne remplacera jamais l'exercice physique réel. Tout au plus peut-il venir en complément.

LES PLANTES À ÉVITER AVEC LES MÉDICAMENTS

Les remèdes naturels ne sont pas forcément sans danger pour la santé. Certaines plantes ne font en effet pas bon ménage avec les médicaments. On vous dit lesquelles.



Le curcuma

On prête beaucoup de vertus santé au curcuma. Le principal ingrédient du curry, il permettrait de lutter contre le cancer du côlon, il réduit les douleurs de l'arthrite et il serait aussi utile pour booster le cerveau. Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'il faut éviter d'en prendre si l'on est sous anticoagulants car le curcuma peut interagir avec la warfarine (ou anti-vitamine K), ce qui augmente le risque de saignements.

Par quoi le remplacer : en cas d'arthrite, buvez des jus riches en antioxydants comme les jus de raisin, de cerise griotte, de grenade.

La grande camomille

Utilisée pour soulager la migraine et les douleurs rhumatismales, la grande camomille peut également ralentir la coagulation. Il faut donc éviter d'en prendre lorsqu'on est sous antico-



agulants. Attention également si vous êtes allergique aux plantes appartenant à la famille des astéracées (comme la marguerite ou le pissenlit).

Par quoi le remplacer : en cas de migraine, faites bouillir une poignée de romarin dans un litre d'eau et versez dans une grande tasse. Couvrez votre tête à l'aide d'une serviette et inhalez les vapeurs aussi longtemps que vous le pouvez.

La réglisse

La réglisse est souvent conseillée pour soulager les brûlures gastriques. Mais elle est absolument déconseillée si vous prenez un traitement contre l'hypertension artérielle, surtout si ce traitement comprend un diurétique. En effet lorsqu'il est combiné avec la réglisse, cela peut provoquer un plongeon vertigineux du niveau de potassium, indispensable à la contraction des muscles (et du cœur).



Par quoi la remplacer : pour soulager vos brûlures d'estomac, préférez une tisane au gingembre.

Le millepertuis

Nombre de dépressions liées à un événement traumatisant (décès, rupture, perte d'emploi, etc.) sont dues à un déficit en sérotonine (un neurotransmetteur). En stimulant sa production, le millepertuis pallie cette carence et améliore les symptômes. Mais il faut absolument éviter d'en prendre si vous êtes déjà sous antidépresseurs car si le millepertuis est utilisé avec ce type de médicaments, cela peut entraîner des effets secondaires graves, y compris une accumulation de sérotonine (un autre neurotransmetteur) dans le cerveau.

Par quoi le remplacer : des suppléments à base d'huiles de poisson. Les oméga 3 aident en effet à améliorer l'humeur.

UN SURDOSAGE DE CAFÉINE PEUT TUER

Aux États-Unis, un adolescent est décédé des suites d'une overdose de caféine pure. Une cuillère du produit qu'il a ingéré équivaut à 25 tasses de café.

Elle semble bien résoudre l'époque où les étudiants avalaient du café lyophilisé à la petite cuillère pour rester éveillé pendant leurs longues nuits de révision. Désormais, ces mêmes étudiants peuvent se procurer sur internet de la caféine pure, vendue sous forme de poudre. Produit très concentré, une cuillère équivaut à 25 tasses de café. "La caféine pure est un stimulant très puissant et même de très petites quantités peuvent provoquer une overdose fatale" alerte la Food and Drug Administration américaine.

Une alerte d'autant plus d'actualité qu'un adolescent américain de 18 ans vient de mourir

d'un surdosage de caféine pure en poudre. Un cas loin d'être isolé car c'est le 8^e décès de ce type depuis le début de l'année aux États-Unis.

Une poudre difficile à doser

De fait, la caféine est un réel stimulant du système nerveux et du système cardio-vasculaire. Elle agit contre la sensation de fatigue en provoquant un regain d'énergie et en agissant également sur les muscles. Mais si, à petite dose, elle augmente la vigilance, en trop grandes quantités elle provoque des troubles du sommeil, une augmentation de la pression artérielle, de la tachycardie ou des troubles cardiaques. Or, la caféine pure étant très difficile à doser, l'accident cardiaque peut survenir facilement. A n'importe quel âge.



"Ce risque de surdosage est réel et n'a rien à voir avec les symptômes que l'on peut ressentir quand on a bu trop de café ou de boissons enrichies en caféine" insiste la FDA.

Pour l'instant, la vente de caféine pure en poudre n'est pas encore régulée. Et ces produits sont très facilement disponibles sur internet, vendus entre 30 et 50 euros le kilo.

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

Répression brutale d'une manifestation pacifique des chômeurs sahraouis à El-Ayoun occupée

Les forces d'occupation marocaines ont violemment réprimé dans la nuit du mercredi à jeudi une manifestation pacifique des chômeurs sahraouis dans la ville d'El-Ayoun occupée.

Selon des médias sahraouis sur place, une nouvelle nuit de violence a été vécue mercredi soir dans la ville d'El-Ayoun, capitale du Sahara occidental, où les forces d'occupation marocaines sont intervenues violemment pour réprimer une manifestation pacifique de jeunes chômeurs sahraouis, précisant que le nombre de blessés et de détenus imputables à l'intervention de la police marocaine n'est pas encore connu.

Après une manifestation pacifique dans les rues d'El-Ayoun, l'intervention de la police marocaine a généré des incidents violents.

Selon des défenseurs des droits humains à El-Ayoun, des manifestations pacifiques ont été enregistrées sur l'avenue Smara et à El-Ayoun, où les manifestants portaient des drapeaux de la République arabe sahraouie démocratique et scandaient des slogans contre l'occupation marocaine, tout en revendiquant la fin de l'occupation du territoire sahraoui.

Selon des défenseurs des droits de l'Homme sahraouis, les manifestations se sont poursuivies jusqu'à 02h30.

Dans son rapport publié récemment, Amnesty International a dénoncé l'usage excessif de la force par les forces d'occupation marocaines, dans la répression de manifestants pacifiques dans les villes sahraouis occupées.

Les autorités d'occupation marocaines continuent d'imposer des restrictions arbitraires aux droits des Sahraouis à la liberté d'expression, de réunion pacifique et à la liberté d'association.

Les forces de sécurité marocaines ont fait un usage excessif de la force pour disperser des manifestations pacifiques et les militants sahraouis ont été victimes de harcèlement, d'intimidation et de poursuites uniquement pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions et exercé leurs autres droits fondamentaux, a souligné Amnesty dans son rapport.

Mise en garde contre les violations marocaines

Le Front Polisario, qui a achevé lundi les travaux de la 11e session ordinaire de son Secrétariat national, sous la direction du Président Brahim Ghali, a prévenu que la poursuite par le Maroc du pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, des violations des droits de l'Homme et des provocations, notamment au niveau de la zone tampon de Guerguerat, menace la sécurité et la stabilité dans la région.

En l'absence de mesures concrètes en faveur d'une solution juste garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination et à l'indépendance et devant l'entêtement du Maroc et sa politique de la fuite en avant, le Front Polisario, tout en affirmant sa coopération constante avec l'ONU, tient à souligner qu'il demeure attaché à son droit à poursuivre la lutte par tous les moyens légitimes en vue d'asseoir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire.

Le Secrétariat national du Front Polisario a également averti que «la persistance de puissances étrangères bien connues, telles que la France, dans la défense de la thèse agressive et expansionniste du Royaume du Maroc ne ferait que créer davantage de causes de tensions et menacerait la paix et la stabilité dans la région».

Le Front Polisario a, par ailleurs, salué les positions exprimées par plusieurs Etats lors de la 74e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance.

PRÉSIDENTIELLE TUNISIENNE:

Le 2^e tour fixé pour le 13 octobre, le calendrier électoral respecté

Le deuxième tour de la présidentielle anticipée en Tunisie aura lieu officiellement le 13 octobre courant, a confirmé la Haute instance indépendante pour les élections (ISIE), balayant ainsi toutes les allégations et les supputations pariant sur le report ou l'annulation pure et simple dudit tour.

«Le processus électoral est irréversible», a tranché, Nabil Baffoun, président de l'ISIE lors d'un point de presse mercredi, à l'issue de la réunion du conseil de l'instance, ajoutant que la campagne électorale du deuxième tour du scrutin présidentiel anticipé (fixé pour le 13 octobre) aura lieu entre le 3 et le 11 du même mois.

«Le processus électoral est régi par des délais constitutionnels selon lesquels l'élection présidentielle anticipée devait avoir lieu dans un délai ne dépassant pas les trois mois de la date de l'investiture officielle du président de la République par intérim», a expliqué, en outre, M. Baffoun, annonçant par la même occasion le calendrier de la tenue du deuxième tour en Tunisie et à l'étranger. «Le deuxième tour aura lieu, dimanche, 13 octobre sur le territoire tunisien et les 11, 12 et 13 à l'étranger», a-t-il notamment dit.

Le premier tour de la présidentielle anticipée en Tunisie a eu lieu le 15 septembre.

Les candidats Kaies Saïed et Nabil Karoui sont arrivés respectivement premier et deuxième avec 18,7 % et 15,5 %.

Par la même occasion, l'ISIE a annoncé également la liste des bureaux de vote auxquels un horaire spécifique d'ouverture et de fermeture a été fixé lors des élections législatives prévues le 6 octobre et au second tour de la présidentielle.

Le report ou l'annulation du deuxième tour a été avancé et défendu particulièrement par les partisans du parti Qalb Tounes (Au coeur de la Tunisie) et les sympathisants avec son président, Nabil Karoui, se trouvant en prison depuis le 23 août sur ordre de la Cour d'inculpation pour «blanchiment d'argent et évasion fiscale».

«La tenue du deuxième tour dans ces circonstances est contraire au principe consacrant le principe de l'équité des chances entre les candidats et met de fait le candidat Karoui en position de faiblesse par rapport à son rival», ne cessent-on de crier.

«Les partisans et les sympathisants du candidat du parti Qalb Tounes sont allés jusqu'à menacer de contester les résultats du deuxième tour dans le cas où Nabil Karoui sera vaincu», selon des médias locaux.

L'hypothèse du report ou d'annulation du deuxième tour a été aussi renforcée par le nombre de pourvois en appel déposés par les candidats malheureux lors du premier tour contre les résultats du scrutin du 15 septembre



auprès du Tribunal administratif, et ce, avant qu'ils ne soient tous rejetés au début de la semaine en cours.

Le cas de Nabil Karoui n'est prévu par aucun article de la loi électorale en vigueur.

L'ISIE qui organise le processus électoral en Tunisie avait à maintes fois signalé cette carence, renvoyant la responsabilité aux autorités judiciaires.

Le président de l'ISIE, Nabil Baffoun, que les médias ont interrogé, mercredi, à ce sujet, a simplement espéré la «libération» de Nabil Karoui.

L'ISIE va, par contre, ouvrir pour garantir au candidat Karoui, son droit de s'adresser aux Tunisiens et d'accéder aux médias pour faire part de son programme et ses visions, a insisté M. Baffoun.

Le principe d'équité des chances entre les candidats sera garanti

Après avoir rassuré que l'ISIE reste attachée à ce que M. Karoui pourra s'exprimer aux médias ainsi s'adresser aux électeurs, en participant notamment à des débats depuis sa prison, M. Baffoun a rappelé que la loi électorale et les dispositions réglementaires en vigueur «consacrent le principe d'égalité des chances entre les candidats».

Le respect du principe d'égalité des chances entre les candidats a été défendu aussi par la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) et la télévision publique tunisienne, l'un des organisateurs de l'émission des débats télévisés.

La télévision tunisienne s'est dit prête à faire participer aux débats télé-

vises le candidat Karoui depuis sa cellule, alors que la HAICA, avait fait part de l'envoi, aux autorités judiciaires, d'une correspondance sollicitant une permission, au profit du candidat Karoui, d'accéder aux médias.

Les autorités judiciaires à qui revient le dernier mot quant à la libération du candidat Karoui ont rejeté, mardi, via la Cour d'appel, une nouvelle demande pour sa libération.

«La Cour d'appel a rejeté la demande de libération du candidat au second tour de l'élection présidentielle anticipée Nabil Karoui, a indiqué Haykel Makki, membre du comité de défense du candidat Karoui, cité par l'agence TAP.

Un des responsables du parti de M. Karoui, Oussama Khelifi, avait réagi le 5 septembre, suite au rejet par la justice d'une demande de libération de leur candidat, en disant que son parti reste confiant en la justice.

«Nous ne doutons pas de la justice, mais la catastrophe et la mascarade continuent et menacent le processus démocratique», a-t-il déclaré.

De son côté, Kaies Saïed adversaire de M. Karoui au deuxième tour, a fait part de son souhait de voir son rival libéré.

«La situation me laisse mal à l'aise moralement (...), sincèrement j'aurais aimé qu'il soit libre», a-t-il déclaré dans une interview diffusée par la télévision tunisienne.

Lors du premier tour, ce sont l'épouse de Karoui et le staff dirigeant de son parti qui avaient animé la campagne électorale du candidat arrivé deuxième au premier tour du scrutin.

LIBYE - MIGRANTS:

L'ONU prolonge l'autorisation d'inspecter des navires suspects

Le Conseil de sécurité de l'ONU a renouvelé jeudi à l'unanimité et pour un an l'autorisation donnée notamment à l'opération européenne Sophia en mer Méditerranée de contrôler des navires soupçonnés de trafics de migrants au large de la Libye. Cette décision intervient alors que, paradoxalement, les pays participant à Sophia n'ont plus depuis mars de bateaux sur zone pour mener à bien ce contrôle, après le refus de l'Italie de laisser débarquer dans ses ports les migrants recueillis en mer. Depuis, Sophia continue de fonctionner unique-

ment avec des moyens aériens. Le Conseil de sécurité «condamne tous les actes de trafic de migrants et de traite d'êtres humains ayant le territoire libyen et le large des côtes libyennes comme destination, zone de transit ou point de départ», souligne la résolution adoptée par l'ONU, en accompagnement de la prolongation d'un an de son autorisation. Ces trafics «fragilisent davantage le processus de stabilisation de la Libye et mettent en péril les vies de centaines de milliers de personnes», ajoute le texte rédigé par le Royaume Uni.

Sans navires, la mission

Sophia «n'est plus opérationnelle» faute d'accord à Bruxelles et c'est «un problème», a déploré après le vote le représentant diplomatique de la Russie, Vladimir Safronkov. Moscou soutient la réactivation de la composante navale de la mission Sophia, comme demandé par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a-t-il ajouté. La Côte d'Ivoire a aussi critiqué «la faiblesse des moyens en navires de l'opération Sophia et ses conséquences sur l'exécution de sa mission». «Confiner l'opération Sophia à un rôle de surveillance aérienne limite énormément

le contrôle des navires et des embarcations au large des côtes libyennes», a insisté l'ambassadeur adjoint ivoirien, Désiré Ipo.

Dans le cadre de ses missions, Sophia, créée en 2015 pour lutter contre les réseaux de passeurs, participe aussi au contrôle de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU en 2011 pour la Libye.

Le Conseil de sécurité avait renouvelé en juin pour un an l'autorisation faite à Sophia d'un possible recours à la force pour contrôler les navires soupçonnés de violer cet embargo.

PALESTINE: Shtayyeh exhorte le Congrès à faire pression sur l'administration Trump

Le Premier ministre palestinien, Mohammad Shtayyeh, a exhorté mercredi une délégation du Congrès américain de «faire pression» sur l'administration américaine pour revenir sur les mesures unilatérales à l'encontre des Palestiniens, a rapporté l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Lors de ses discussions à Ramallah avec la délégation américaine, M. Shtayyeh a évoqué les derniers développements politiques, ainsi que la situation des Palestiniens.

«Nous comptons sur la sagesse des membres du Congrès pour faire pression sur l'administration américaine afin qu'elle revienne sur les mesures unilatérales prises à l'égard des Palestiniens», a-t-il déclaré.

M. Shtayyeh a ajouté que l'administration Trump, a été «induite en erreur et n'est plus un médiateur de paix honnête», rappelant les nombreux accords signés avec Israël, mais n'ont pas été respectés.

Le Premier ministre palestinien a également précisé que tous les pourparlers sur le processus de paix paritaires par les Etats-Unis «ont échoué à cause d'Israël», et qu'il n'y avait «pas de référence claire ni de calendrier précis» pour ces discussions.

Il a estimé en outre «qu'Israël n'a aucune intention sincère, mais



continue son occupation et à confisquer davantage de terres palestiniennes, afin d'éliminer toute possibilité pour l'établissement d'un Etat palestinien». Le responsable palestinien a dénoncé à l'occasion, «la guerre financière menée par Israël contre les palestiniens, notamment la déduction des salaires des familles de prisonniers et de martyrs des revenus fiscaux et des impôts de l'Autorité palestinienne».

IRAK: L'ONU demande une enquête «rapide» sur les morts dans les manifestations

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme a demandé vendredi à l'Irak une enquête «rapide» et «transparente» sur les morts dans la dispersion des manifestations contre le chômage et la corruption qui sont des demandes «légitimes».

Cet appel intervient alors que le bras de fer entre manifestants et forces de sécurité se durcit vendredi au quatrième jour du mouvement de contestation.

«Nous appelons le gouvernement irakien à permettre à la population d'exercer librement ses droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique», a déclaré une porte-parole du Haut-Commissariat, Marta Hurtado, lors d'un point de presse à Genève. «Nous

sommes préoccupés par les informations indiquant que les forces de sécurité ont utilisé des balles réelles et des balles en caoutchouc dans certaines zones, et ont également tiré des grenades lacrymogènes directement sur les manifestants», a-t-elle ajouté.

Parti mardi de Baghdad, le mouvement réclamant des emplois pour la jeunesse et le départ des dirigeants «corrompus» a gagné la quasi-totalité du sud du pays. Ce mouvement de contestation a fait 33 morts à travers le pays, selon des médias.

Le Haut-Commissariat a pu vérifier pour l'instant le décès de 12 personnes.

«Tous les incidents dans lesquels les actions des forces de sécurité ont

causé des morts et des blessés devraient faire l'objet d'enquêtes rapides, indépendantes et transparentes», a relevé Mme Hurtado.

Outre les 33 morts, des centaines de personnes ont été blessées, selon des responsables. Et des dizaines de manifestants ont été arrêtés mais la plupart ont été relâchés par la suite, selon le Haut-Commissariat.

«Le recours à la force devrait être exceptionnel et les assemblées devraient normalement être gérées sans recours à la force. L'utilisation d'armes à feu est interdite, sauf en dernier recours pour se protéger contre une menace imminente de mort ou de blessures graves», a rappelé la porte-parole à Genève.

Selon le Haut-Commissariat, les demandes des manifestants sont «légitimes» car «la plupart des manifestants sont des jeunes et des chômeurs qui réclament le respect de leurs droits économiques et sociaux. Le Haut-Commissariat est également préoccupé par la détention d'au moins trois journalistes, dont deux ont ensuite été libérés, ainsi que par la coupure d'internet dans tout le pays. «Les coupures généralisées d'internet sont susceptibles de porter atteinte à la liberté d'expression, restreignant indûment le droit de recevoir et de communiquer des informations, et peuvent exacerber les tensions», a conclu Mme Hurtado.

RUSSIE - CHINE: La Russie aide la Chine à «muscler drastiquement» sa défense, annonce Poutine

Les spécialistes russes épaulent leurs collègues chinois dans la création d'un système d'alerte d'attaque par missile, dont à ce jour seuls la Russie et les Etats-Unis disposent, a annoncé Vladimir Poutine lors du forum international du Club Valdai.

«La Russie aide la Chine à créer son système d'alerte aux missiles, ce qui permettra à l'Empire du milieu de renforcer ses capacités de défense», a déclaré Vladimir Poutine lors de la seizième édition du Club Valdai, forum international annuel se déroulant à Sochi du 30 septembre au 3 octobre.

«Nous sommes en train d'aider nos

collègues chinois à créer un système d'alerte d'attaque par missile. C'est quelque chose de très sérieux, ce qui va fondamentalement, drastiquement muscler la défense de la République populaire».

Parce qu'aujourd'hui, il n'y a que les Etats-Unis et la Russie qui disposent de ce type de système», a-t-il précisé.

Le chef de l'Etat russe a ajouté que la défense n'était pas le seul domaine d'interaction, les deux pays coopérant dans de nombreux autres secteurs allant de l'agriculture à l'espace.

«Notre amitié et notre travail commun ne sont pas dirigés contre qui

que ce soit. Nous travaillons toujours pour le bien, dans les intérêts l'un de l'autre», a indiqué le président russe, évoquant les résultats positifs sur l'économie de cette coopération.

Le volume des échanges russo-chinois a franchi la barre des 108 milliards de dollars en 2018, a noté Vladimir Poutine. Il a détaillé que les hydrocarbures dominaient actuellement la structure de ces échanges, mais que celle-ci avait tendance à se diversifier.

Les deux pays cherchent désormais à atteindre les 200 milliards de dollars dans leur commerce bilatéral, a indiqué M. Poutine.

UNION EUROPÉENNE: Goulard pressée de répondre clairement sur sa démission en cas de mise en examen

Les eurodéputés ont demandé vendredi à la candidate française à la Commission européenne, Sylvie Goulard, si «oui ou non», elle démissionnerait en cas de mise en examen dans l'affaire des emplois présumés fictifs du MoDem.

«Pourriez-vous répondre, par oui ou par non: allez-vous démissionner de la Commission européenne au cas où vous seriez inculpée?», l'interrogent-ils, dans une série de questions portant à la fois sur la large portefeuille qu'elle brigue, le «Marché unique», et son «intégrité».

Selon la procédure, les élus européens, dont le feu vert est indispensable pour chaque commissaire, adressent des questions écrites à un candidat qui ne les a pas convaincus après son audition, comme c'est le cas pour Mme Goulard, entendue mercredi.

Elle a jusqu'à mardi soir pour y répondre. Si les réponses sont jugées insatisfaisantes, elle pourrait subir une seconde audition.

Le CV de l'ancienne députée européenne est entaché par les deux enquêtes dont elle fait l'objet - l'une de la justice française, l'autre de l'Office européen de lutte antifraude (Olaf) - dans l'affaire des emplois présumés fictifs des assistants des eurodéputés du parti MoDem (centre).

Mercredi, Mme Goulard avait aussi été plusieurs fois interrogée sur son travail de «consultante», moyennant «plus de 10.000 euros» mensuels - selon sa déclaration d'intérêt - pour un groupe de réflexion américain, l'institut Berggruen, d'octobre 2013 à janvier 2016, alors même qu'elle était eurodéputée.

Dans leurs questions, les eurodéputés lui demandent de «dresser une liste exhaustive de toutes les activités» exercées pour cet institut, fondé par le milliardaire germano-américain Nicolas Berggruen, qualifié jadis de financier «vautour» par le magazine Forbes.

Ils lui demandent aussi si elle a «contribué à mettre en liaison» la «famille Berggruen» avec le président français Emmanuel Macron, que Nicolas Berggruen a soutenu lors de son élection.

Les députés lui demandent aussi de clarifier ses relations avec l'Institut Berggruen, affirmant que son fondateur a «des liens financiers forts avec des zones économiques en concurrence» avec l'Union européenne, comme la Chine ou la Californie.

RUSSIE-IRAN: Moscou convoque l'ambassadeur iranien après l'arrestation d'une journaliste russe à Téhéran

La Russie a convoqué vendredi l'ambassadeur iranien à Moscou après l'arrestation d'une journaliste russe à Téhéran, accusée d'avoir collaboré avec les services de renseignement israéliens.

La porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, a indiqué sur Facebook que l'ambassadeur avait été «invité au ministère pour clarifier rapidement les circonstances de ce qu'il s'est passé» et pour s'assurer que les droits de la journaliste Ioulia Iouzik sont respectés.

Selon Andreï Ganenko, porte-parole de l'ambassade russe à Téhéran, la journaliste de 38 ans est «accusée d'avoir travaillé pour les services de sécurité israéliens».

Selon le journaliste russe Boris Voitsekhovski, identifié par les médias comme son ex-mari, Ioulia Iouzik a été arrêtée à Téhéran dans sa chambre d'hôtel par des gardiens de la révolution et envoyée en prison jeudi.

Une audience du tribunal doit avoir lieu samedi. «Elle encourt jusqu'à 10 ans de prison», a affirmé M. Voitsekhovski sur Facebook.

Ioulia Iouzik, 38 ans, a travaillé pour de nombreuses publications dont la version russe du magazine d'actualité américain Newsweek.

Elle est l'auteur d'un livre sur la tragédie de la prise d'otages de Beslan en 2004.

CINÉMA

«Hdjar El Baz» décroche le premier prix du Festival international du film documentaire «Sidi M'hamed Benaouda»

Le Film «Hdjar El Baz» réalisé par une équipe de tournage algérienne de la wilaya de Annaba a décroché le premier prix du Festival international du film documentaire «Sidi M'hamed Benaouda» qui a été clôturé jeudi soir.



Le deuxième prix a été attribué au film «Kadrine» qui a été réalisé par une équipe de tournage de Tunisie. Le troisième prix, quant à lui, été remporté par le film «Rouh wa Rayhane» réalisé par une équipe algéro-yéménite. Le Film «Netwaadou» a obtenu le prix du jury qui a été présidé par Salim Agar et le réalisateur Khalid El Kebbiyeche. Les films «El Mitrak» et «Mamoue Etaswir» ont obtenu le prix d'encouragement. Le prix de la meilleure photo a été attribué à la

photographe algérienne Ikram Baroudi pour une photo montrant trois cavaliers tirer à l'unisson es de baroud durant la fantasia organisée lors de la waada du saint patron Sidi M'hamed Benaouda. 14 films documentaires, tournés lors de la waada du saint patron Sidi M'hamed Benaoud qui a débuté mardi et prendra fin ce vendredi, étaient en lice pour ce concours. La première édition de ce festival a pour objectif faire connaître le saint patron «Sidi M'hamed Be-

naouda», son histoire, la waada annuelle qui lui est dédiée, sa tribu et faire la promotion du tourisme culturel et du patrimoine de la région de Relizane, a déclaré à l'APS le président de cette manifestation, Ahmed Saïdi. Organisée par l'association «Zaitouna» en coordination avec le ministère de la Culture, Le festival international du film documentaire «Sidi M'hamed Benaouda» a vu la participation d'experts et de spécialistes du monde cinématographique nationaux et étrangers.

ARTISANS

L'affiliation des artisans à la Casnos leur garantira avantages et droits

L'affiliation des artisans à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnós) permettra de leur garantir de multiples avantages et droits, a-t-on indiqué jeudi à Biskra au cours d'une journée d'information sur l'affiliation à la CASNOS tenue au musée régional «Mohamed Chaâbani». Le Directeur général de la Casnos, Achek Youcef, a affirmé, dans son intervention au cours de la rencontre, que l'artisan qui exerce dans le secteur informel «peut s'affilier à la Chambre de l'artisanat et des métiers puis à la Casnos de sorte à intégrer le marché formel du travail et se voir garantir des droits qui seront élargis aux membres de sa fa-

mille.» «L'artisan assuré profite ainsi d'une couverture sanitaire et ouvre droit à une pension de retraite», a ajouté le même responsable affirmant que la caisse «se trouve à l'aise financièrement et est en mesure de garantir ses prestations». La Directrice générale de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), Dalila Bentlemani, a mis l'accent, pour sa part, sur «l'importance de présenter les avantages offerts par la Casnos aux artisans pour qu'ils placent leur confiance en cette caisse créée par l'Etat pour les servir», soulignant que sur 400.000 artisans inscrits à la chambre, 180.000 bénéficient de la couverture sociale.

Le président de la CNAM, El-Madani Bouckekhchouk, a relevé, de son côté, que les artisans sont, pour la majorité d'entre eux, de condition modeste et sont donc concernés par l'affiliation à la Casnos, rappelant à cet effet la convention signée juillet passé entre la Caisse et la CNAM pour l'échange d'informations sur les causes réelles du faible engouement des artisans pour l'affiliation à la Caisse, de sorte à les comprendre et à les traiter. Cette rencontre d'une journée est la 4ème du genre à être organisée conjointement par la Casnos et la CNAM après celles d'Alger, Oran et Annaba, ont indiqué les organisateurs.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Biskra
N.I.F. : 001407024331969

AVIS D'APPEL D'OFFRE

NATIONAL OUVERT N°08/SM/DMO/2019

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Biskra, dont le siège social est à la cité «EL AMEL» 1000 logements Biskra, lance un avis d'appel d'offres national ouvert, pour la réalisation des travaux en TCE des logements publics locatifs type F3 à travers la wilaya de Biskra (dans le cadre du programme Quinquennal 2010-2014 répartis comme suit :

Réalisation des travaux tout les lots (sauf aménagement extérieur) de 20/2000 logts comme suit :

SITE	PROJET
Commune: Ain Zaatout	50/2000 logements Lot N° 02 : 20 logts

Achèvement de réalisation des travaux de construction (y compris aménagement et éclairage extérieur) de 30/2000 logts comme suit :

SITE	PROJET
Commune: Ouled Djellal	60/200/2000 logements Lot N° 02 : 30 logts

Réalisation des travaux tout les lots (sauf aménagement extérieur) de 20/1000 logts comme suit :

SITE	PROJET
Commune: Ouled Djellal	50/100/1000 logements Lot N° 02 : 20 logts

Achèvement de réalisation des travaux de construction (sauf aménagement extérieur) de 35/5500 logts comme suit :

SITE	PROJET
Commune: Ouled Djellal	120/500 logements Lot N° 11 : 35 logts

Achèvement de réalisation des travaux de construction (y compris aménagement et éclairage extérieur) de 98/5500 logts comme suit :

SITE	PROJET	SITE	PROJET
Commune: Oumache	Lot N°01 : 16 Logts Lot N°02 : 14 Logts Lot N°03 : 20 Logts	Commune: M'khadma	Lot N°01 : 18 Logts Lot N°03 : 18 Logts Lot N°04 : 12 Logts

Les entreprises qualifiées en bâtiment, intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la direction générale de l'OPGI de Biskra sise à la cité «EL AMEL» 1000 logements Biskra, contre le paiement des frais de reproduction fixé à 2.000,00 DA pour chaque cahier des charges, non remboursables.

Les offres doivent être accompagnées par les pièces réglementaires en cours de validité (Originale ou photo copie, valides) suivantes:

Déclaration de probité, Déclaration à souscrire, Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (pour les sociétés), Registre de commerce (et statut de l'entreprise pour les sociétés), Carte du numéro d'identification fiscal, Extrait de rôle (néant ou avec échéance de paiement), Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH, Extrait du casier judiciaire, Certificat de qualification et de classification, Moyens humains, Moyens matériels, Attestations de bonne exécution.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 03 la Page N° 05 de l'offre technique.

Les offres doivent être présentées dans une enveloppe fermée et anonyme comportant trois plis, portant les mentions suivantes:

- 1- Le dossier de candidature (déclaration de candidature lu et accepté + les pièces réglementaires citées ci-dessus)
- 2- Offre technique (cahier de charge de l'offre technique lu et accepté)
- 3- Offre financière (cahier de charge de l'offre financière accepté)

L'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention suivante :

Avis d'appel d'offre national ouvert N°08/SM/DMO/2019

Pour la réalisation de : (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le dépôt des offres se fera le vingt-et-unième jour (21ème) du délai de préparation des offres à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse quotidienne nationale ou le BOMOP, à 12 H 00 au plus tard, auprès du secrétaire de la direction générale de l'OPGI de Biskra sise à la cité «EL AMEL» 1000 logements Biskra. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant au même horaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de quatre vingt dix (90) jours + le délai de préparation des offres, à compter de la date d'ouverture des plis.

N.B: L'ouverture des plis technique et financière aura lieu en séance publique en présence des soumissionnaires, le jour de dépôt des offres, à 13 H 00 au siège de la direction générale de l'OPGI de Biskra sise à la cité «EL AMEL» 1000

DK NEWS

Anep : 1916021102 du 05/10/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : BORDJ BOU-ARRERIDJ
DAIRA : MANSOURA
COMMUNE: EL MEHIR

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales après avis d'infructuosité N° 06/2019

N° FISCAL : 0 984 24506713405

Le président de l'APC d'EL MEHIR lance un avis d'Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales après avis d'infructuosité, portant :

- 1- Réalisation des travaux d'aménagement El Mehr Centre
- 2- Les entreprises intéressées et qualifiées sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de l'APC sise paiement de : 7000,00 da pour le cahier des charges; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N°06 objet de l'appel d'offres Réalisation des travaux d'aménagement El Mehr Centre
- Le dossier de candidature : doit comprendre les pièces suivantes :
 - 3- Une déclaration de candidature remplie
 - 4- Déclaration de probité remplie signée, cachetée et datée
 - 5- Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
 - 6- Copie du Registre du commerce qui contient le code de l'activité
 - 7- Copie d'identification fiscale
 - 8- Copie de certificat de qualification et de classification professionnelle (principal bâtiment ou travaux publics) à partir de la 3e Catégorie et plus
 - 9- Copier du casier judiciaire N°3 de l'entrepreneur

- ou gestionnaire valable de 03 mois.
- 10- Copies d'Extrait de rôles apuré ou avec échéance (valable de 03 mois) copie concernant la résidence et copie concernant le lieu d'activité.
 - 11- Copie de Mises à jour CASNOS, CNAS et CACOBATPH en cours de validité.
 - 12- Copie de Liste des moyens humains et matériels avec justifications.
 - 13- Copie de Références professionnelles avec justifications.
 - 14- Copie de Statut de l'entreprise
 - 15- Copie des comptes sociaux pour les sociétés.

L'offre technique : doit comprendre les pièces suivantes :

- 1- Cahier des charges techniques rempli signée, cachetée et datée.
- 2- Déclaration à souscrire remplie.
- 3- Un Mémoire technique justifié signifié, cacheté

L'offre financière : doit comprendre les pièces suivantes :

- 1- Lettre de soumission remplie signée, cachetée
- 2- Bordereaux des prix unitaires remplis signés, cachetés
- 3- Le Détail quantitatif et estimatif rempli, signé, cacheté

Le dépôt des offres est fixé le **quinzième (10) jour** à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP de la commune d'El Mehiri. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **(90) jours** plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à **14h00** au siège de l'APC d'El Mehiri.

DK NEWS

Anep : 1916020969 du 05/10/2019

ETATS UNIS

Les réseaux sociaux contrôlent trop l'information pour les Américains

Une étude publiée mercredi par le Pew Research Center révèle que la majorité des Américains estime que les réseaux sociaux ont trop de contrôle sur l'information qu'ils voient, alors même que ces plateformes sont devenues le principal média consulté par de nombreuses personnes.

Plus de 60% des personnes interrogées considèrent que les réseaux sociaux exercent un pouvoir excessif sur l'information, d'après cette étude. Or, selon le Pew Research Center, 55% des adultes américains déclarent obtenir leurs informations «souvent ou parfois» sur les réseaux sociaux, contre 47% en 2018. L'étude met en avant les inquiétudes croissantes sur la manière dont les réseaux façonnent l'info. Certains internautes, à commencer par le président Donald Trump, se plaignent que les plateformes soient, selon eux, partiales. Les républicains ont d'ailleurs une perception en général plus négative des réseaux sociaux que les démocrates: les trois quarts d'entre eux pensent qu'ils exercent trop de contrôle sur l'actualité, contre 53% des

démocrates et de leurs partisans. Le sondage intervient alors que Facebook, de loin le réseau le plus populaire, se prépare à lancer un onglet dédié aux actualités aux Etats-Unis, qui proposera des contenus issus d'organes de presse divers. D'après Pew, la moitié des adultes américains consultent des informations sur Facebook. Plus d'un quart regardent des vidéos d'info sur YouTube (Google), 17% apprennent des nouvelles sur Twitter et 14% sur Instagram (groupe Facebook). Mais 80% des personnes interrogées estiment que les plateformes ne réfèrent pas tous les médias de la même façon, et une majorité écrasante pense qu'elles mettent en avant les publications qui produisent des «articles qui capturent l'attention».



L'opérateur public Rostelecom rachète le géant du mobile Tele2

L'opérateur télécom public russe Rostelecom va prendre le contrôle complet d'un des plus grands groupes du secteur des télécoms du pays, Tele2, selon un décret présidentiel publié jeudi. Les parts de Rostelecom dans Tele2 vont passer de 45% à 100%, selon ce décret publié en ligne, qui ne donne pas de montants. Le texte indique également que les parts de la banque publique VTB dans Rostelecom allaient augmenter, sans préciser de combien, tout en précisant que l'Etat en restera le premier actionnaire. Tele2 affirme avoir plus de 42 millions d'abonnés et employer plus de 7.000 personnes en Russie. Le marché russe est actuellement dominé par MTS, VimpelCom, Tele2 Russie/Rostelecom et MegaFon.

RUSSIE

La Russie est en phase de modernisation de son économie

La Russie se prépare à la troisième vague de digitalisation pour répondre aux défis de demain liés notamment au climat et à l'économie, rapporte jeudi l'agence Sputnik, citant Dmitri Peskov, conseiller du Kremlin en économie digitale.

«La Russie est en phase de modernisation de son économie, qui subit de grands changements ces dernières années avec l'évolution du numérique. Le pays se prépare déjà à une troisième vague de digitalisation», a souligné, Dmitri Peskov, conseiller auprès du Président de la Fédération de Russie sur les questions de développement numérique et technologique. «La première vague de digitalisation a touché les secteurs brassant beaucoup de données: banques, télécommunications, logistiques et administrations», explique celui qui a récemment ouvert l'université 20,35 à Moscou, qui vise à former des jeunes professionnels à l'éco-



nomie digitale. La deuxième vague a touché les industries. «Nos monopoles du pétrole et du gaz utilisent maintenant les bénéfices de la digitalisation pour accroître l'efficacité de leurs productions. L'intelligence artificielle de la gestion des flux pétroliers chez Gazprom Neft n'a rien à envier à ce qui se fait chez les Occidentaux», a-t-il affirmé.

Selon Peskov, «La Russie se prépare désormais à la troisième vague de digitalisation pour répondre aux futurs défis, notamment climatiques». Le Kremlin a lancé un projet national de quatre milliards de dollars pour préparer des cadres à la

digitalisation, «transformer les cursus dans les écoles et universités pour former moins de juristes, économistes et managers, et plus de programmeurs, designers et analystes de données», précise le conseiller du Kremlin. «Actuellement, la Russie forme 40.000 spécialistes de la digitalisation par an. Cela triplera d'ici quatre ans», a-t-il indiqué.

Concernant la fin de l'exode des spécialistes du numérique, Peskov, ajoute «Il y a cinq ans, cet exode touchait jusqu'à un tiers du personnel des entreprises IT. C'est passé sous les 10% grâce à une vraie dynamique de la digitalisation. Les conditions de vie s'améliorent ici. Les coûts de la vie et de la Recherche et développement (R&D) sont moins élevés qu'en Occident. Les jeunes décident donc de rester. Pas un seul programmeur n'est au chômage, [l]e marché de l'emploi est riche».

AFFAIRE HUAWEI :

Le Canada aurait mené «une enquête clandestine» au profit du FBI

La police canadienne a illégalement partagé avec le FBI les données du téléphone portable de la directrice financière de la chinoise Huawei, Meng Wanzhou, arrêtée début décembre à Vancouver à la demande de Washington, pour collusion avec l'Iran, selon ses avocats.

Les avocats cherchent à prouver que les droits de leur cliente ont été violés afin d'éviter qu'elle ne soit extradée vers les Etats-Unis. Ils ont affirmé jeudi que les autorités canadiennes ont mené une «enquête criminelle clandestine» à l'encontre de Mme Meng, au profit du Bureau fédéral

d'enquête (FBI) américain.

Washington accuse la directrice financière de Huawei d'avoir aidé l'Iran à enfreindre les sanctions économiques mises en place par l'administration américaine pour contrer son programme nucléaire, et d'avoir menti aux banques américaines, des accusations rejetées par ses avocats.

Dans des déclarations écrites au tribunal, les procureurs canadiens ont affirmé que les autorités de leur pays ont simplement suivi les consignes en vigueur.

Neuf jours après l'arrestation de Mme Meng, Pékin a arrêté un



ancien diplomate et un homme d'affaires canadiens pour espionnage, et bloqué des livraisons canadiennes de colza et de viande, des mesures qualifiées de représailles par Ottawa. Meng Wanzhou avait été remise en liberté

quelques jours après son arrestation, moyennant une caution de 10 millions de dollars canadiens, le port d'un bracelet électronique et la remise de ses passeports.

APS

SCIENCES

ETATS-UNIS: De plus en plus d'ingérences dans la recherche publique sous l'administration Trump

Les interventions politiques de l'administration américaine de Donald Trump dans les institutions gouvernementales de recherche scientifique ont atteint le niveau d'une crise, rapporte un think-tank dans une étude publiée jeudi. Le rapport publié par le Brennan Center for Justice, un centre de réflexion sur le droit et la démocratie, énumère les ingérences dans les agences scientifiques fédérales afin de tenter de modifier certaines conclusions dans un sens plus conforme à la ligne politique de la Maison Blanche, qu'elles concernent le changement climatique, l'exploration pétrolière et gazière ou la météorologie.

«La prérogative des responsables politiques est de conduire la politique, voire de questionner les faits scientifiques et la méthodologie employée par les experts, mais il faut protéger la recherche exacte, apolitique et publique», écrivent les auteurs, emmenés par l'ancien procureur fédéral Preet Bharara, opposant déclaré à Donald Trump, et Christine Todd Whitman, ancienne cheffe de l'Agence de protection de l'environnement sous la présidence du républicain George W. Bush. Les ingérences politiques ne datent pas de l'ère Trump, écrivent-ils.

Sous l'administration Bush, des responsables avaient supprimé des conclusions relatives au changement climatique. Sous le démocrate Barack Obama, un passage avait été ajouté dans un projet de rapport sur la fracturation hydraulique afin d'en minimiser l'impact sur l'eau potable. Mais les attaques se sont accélérées depuis 2017 et n'ont jamais été aussi fréquentes, disent les auteurs du rapport.

En 2018, par exemple, des responsables du ministère du Travail ont ordonné à des chercheurs de l'administration de modifier dans un sens positif une étude sur la possibilité pour les patrons de restaurateurs de récupérer une partie des pourboires laissés à leurs serveurs par les clients.

Des responsables de l'Agence de protection de l'environnement ont récemment empêché certains de leurs scientifiques de présenter leurs travaux de recherche à une conférence. Un fonctionnaire des parcs nationaux a été enjoint de ne pas utiliser le terme de «changement climatique» dans des demandes de projets internes.

L'an dernier, le rapport national sur le climat a été publié par le gouvernement le lendemain du jour férié de Thanksgiving, une journée où peu d'Américains lisent les informations. Donald Trump a ensuite dit qu'il n'approuvait pas ses conclusions.

Et le gouvernement a récemment désavoué un bureau du service météorologique national qui avait averti la population de l'Alabama que, contrairement à des rumeurs et un tweet du président, l'ouragan Dorian ne menaçait pas l'Etat.

BOXE/MONDIAUX-2019 (DAMES) : L'Algérienne Roumaïssa Boualem (51 kg) éliminée

La boxeuse algérienne Roumaïssa Boualem (51 kg) a été éliminée en 16es de finale des Championnats du monde 2019 (seniors) qui ont débuté jeudi à Ulan Ude, en Russie, après sa défaite devant la Russe Aetbaeva Lilya (4-1).

De son côté, Khelif Imane (60 kg) affrontera en 32es de finale vendredi la Russe Shadrina Natalia. En cas de victoire, l'Algérienne sera opposée dimanche à l'Indienne Devi Laishram Sarita.

Pour le compte des 16es de finale du rendez-vous mondial de Russie, Khelif Hadjila (57 kg) défiera samedi la Polonaise Szlachic Kinga. Par ailleurs, trois boxeuses entreront en lice directement en 8es de finale.

Il s'agit de Sefouh Widad (54 kg) qui montera sur le ring mercredi devant le vainqueur du combat opposant l'Indienne Boro Jamuna à la Mongole Erdenedalai Michidmaa.

Selmouni Chahira (64 kg) et Fatima Mansouri (48 kg) affronteront lundi respectivement la Tadjike Boboyorova Nilufar et la Bulgare Aasenova Sevdia Yuliyanova.

Ces six boxeuses algériennes prennent part aux Championnats du monde à Ulan Ude sous la conduite du staff technique composé des entraîneurs Abdelhane Kinzi, Harima Khaled et Brahim Makhoulouf. Au total, la compétition enregistre la participation de 224 boxeuses représentant 57 pays.

CYCLISME / TOUR INTERNATIONAL IRAN- AZERBAÏDJAN : Youcef Reguigui remporte la 2^e étape

L'Algérien Youcef Reguigui (Terenganganu pro Asia cycling) a remporté au sprint la deuxième étape du Tour cycliste international Azerbaïdjan, course jeudi entre Aras et Khoy en Iran.

Reguigui qui a parcouru les six boucles de 18 km avec un temps (4:25.07), a devancé au sprint le Sud-africain Clint Hendricks et l'Iranien Mohamed Ganj-khanlou.

Lors de la première étape, disputée mercredi, Reguigui a terminé à la deuxième place du sprint final derrière le Russe Awander Smirnov.

La 34^e édition du Tour cycliste international Iran-Azerbaïdjan regroupe 80 coureurs représentant des équipes professionnelles d'Iran, Malaisie, Russie, Kazakhstan, Bahreïn, Afrique du Sud, Hong Kong, Chine, Biélorussie, Turquie et Belgique.

TENNIS/TOURNOI ITF/CAT BATICHE-SAÏFI : L'Algérien Ali Moussa en finale du tableau double

L'Algérie Aymen Ali Moussa et son coéquipier le Marocain Mouad Naoui, se sont qualifiés jeudi, pour la finale du tableau double garçons, du tournoi international ITF/CAT juniors « Batiche Saïfi », qui se dispute au Tennis club de Sidi Fredj (Alger).

Ali Moussa et Naoui ont dominé en demi-finale, les têtes de série N.1, les Tunisiens Yassine Benjamaa et Youcef Labbane sur le score 6-1, 7-5.

En finale, programmée vendredi à partir de 16h00, Ali Moussa et Naoui défieront les

PISCINE OLYMPIQUE D'ORAN : Les travaux de réhabilitation arrivent à mi-chemin

Les travaux de réhabilitation et de rénovation de la piscine olympique, située au jardin public de M'dina Jdida à Oran, arrivent à mi-chemin, puisqu'ils ont atteint un taux d'avancement de l'ordre de 50%, a-t-on appris jeudi des services concernés.

Ce projet, inscrit dans le cadre des préparatifs de la ville pour l'organisation de la 19^e édition des Jeux méditerranéens, prévue du 25 juin au 5 juillet 2021, a bénéficié d'une enveloppe financière de l'ordre de 200 millions DA, a-t-on précisé, ajoutant qu'elles ce sont trois entreprises qui ont été chargées de la rénovation de cette mythique infrastructure sportive.

La piscine en question, fermée depuis près de deux années, dispose d'un bassin de 25 m et d'un autre de 50 m, rappelle-t-on.

La réouverture de cet équipement sportif est très attendu par les nageurs dans la capitale de l'Ouest, vu le manque sensible dont souffre la ville en la matière. Raison pour laquelle d'ailleurs, des projets de réalisation de pas moins de six piscines sont inscrits au programme de la wilaya.

Ces nouvelles infrastructures seront implantées à tra-



vers tout le territoire de la wilaya, de sorte à répondre aux besoins de la population, notamment, dans les localités périphériques.

A ce propos, trois sites ont été déjà désignés pour abriter ces projets, à savoir, Haï Nedjma à Sidi Chahmi, Les Castors à Oran et la Lofa, dans

la commune d'Es Sénia, selon la direction locale de la jeunesse et des sports. Toutes ces infrastructures seront renforcées par trois autres piscines relevant du complexe nautique en cours de réalisation au niveau du grand complexe sportif de Bir El Djir qu'Oran devrait récep-

tionner en juin 2020, soit une année avant le déroulement dans cette ville des jeux Méditerranéens.

Les nouvelles piscines devraient contribuer à la relance de la natation à El-Bahia, une discipline en déclin depuis plusieurs années, estiment les observateurs.

ATHLÉTISME : Le Français Amdouni soupçonné de dopage par une chaîne allemande

La télévision publique allemande ARD, en pointe dans les révélations sur le dopage, soupçonne fortement le champion d'Europe français du 10.000 m Morhad Amdouni, forfait pour les Mondiaux, d'avoir eu recours à des méthodes interdites ces deux dernières années.

«La rédaction «dopage» d'ARD a de fort soupçons contre le Français Morhad Amdouni.

Durant nos investigations, l'un des informateurs a été menacé de mort par l'entourage d'Amdouni, affirme la chaîne jeudi sur son site internet, avant la diffusion d'un reportage annoncé dans l'après-midi. ARD affirme notamment être en possession de messages WhatsApp dans lesquels un vendeur de produits dopants --l'EPO et l'hormone de croissance-- réclame un paiement à l'athlète français, médaillé d'or sur 10.000 m et de bronze sur 5.000 m aux



derniers championnats d'Europe à Berlin en 2018. La chaîne détient par ailleurs un message envoyé à son informateur «par l'entourage d'Amdouni», dans lequel il est implicitement menacé de mort pour avoir parlé aux journalistes. Citant

des experts du dopage, ARD liste un certain nombre de comportements «étranges» qui, selon elle, font du coureur un profil «potentiel» de dopé.

Ses lieux d'entraînements isolés, le très petit nombre de compétitions auxquelles il a pris part depuis 2017, et surtout le fait qu'il ait quitté le Qatar juste avant les Mondiaux actuellement en cours.

«Lorsque la rédaction d'ARD a essayé la semaine dernière d'interroger chez lui Amdouni, il a refusé de répondre», raconte ARD. Les reporters ont laissé un questionnaire de 16 questions dans sa boîte aux lettres en banlieue parisienne. «Il n'y a répondu que par un bref e-mail en français et en allemand, dans lequel il ne répond à aucune des questions concrètes. Il écrit qu'il s'agit pour lui +d'éviter toute fausse interprétation+ et parle d'une +affirmation infondée+ contre lui», affirme encore ARD.

HAND / CHAMPIONNAT ARABE (FINALE-MESSIEURS) : Défaite du GSP face à Al-Gharafa (32-36)

Les handballeurs algériens du GS Pétroliers se sont inclinés face à leurs homologues qataris d'Al-Gharafa par 32 à 36 (mi-temps : 19-18), en finale de la 35^e édition du Championnat arabe des

clubs champions, disputée jeudi à Amman (Jordanie).

Les Pétroliers, auteurs d'une belle première mi-temps conclue avec un but d'avance, ont traversé un passage à vide fatal en début de

seconde période, permettant aux joueurs d'Al-Gharafa de prendre un avantage de quatre buts qu'ils ont su garder jusqu'au coup de sifflet final.

La troisième place du tournoi est revenue aux

Saoudiens d'Al-Wehda qui se sont imposés, mercredi, devant les Koweïtiens de Burgan sur le score de 28 à 20.

Dans les autres matchs de classement, l'ES Tunis a battu Al-Koweït koweïti (32-21) pour la 5^e place, alors que le Raja Agadir (Maroc) s'est imposé devant le SC Qatar (29-27) pour la 7^e place.

Classement final :

1. Al-Gharafa (Qatar)
2. GS Pétroliers (Algérie)
3. Al-Wehda (Arabie saoudite)
4. Burgan (Koweït)
5. ES Tunis (Tunisie)
6. Al-Koweït (Koweït)
7. Raja Agadir (Maroc)
8. SC Qatar (Qatar)

LIGUE 1 : JSK - ESS et MCO - USMA dominant le programme de la 7^e journée

La 7^e journée de la Ligue 1 algérienne de football, prévue samedi et dimanche, offre de belles affiches à l'image des classiques JS Kabylie - ES Sétif et MC Oran - USM Alger, ou encore du derby algérois Paradou AC - CR Belouizdad et celui de l'Ouest entre l'ASO Chlef et l'USM Bel-Abbès.



La rencontre JSK-ESS, prévue à huis clos au stade Omar-Hamadi de Bologhine pour cause de sanction, s'annonce prometteuse entre deux grosses cylindrées du football national mais aux résultats en dents de scie en championnat d'Algérie.

La formation kabyle avait écopé d'une sanction de quatre matches à huis clos dont deux à l'extérieur, suite à sa dernière cuisante défaite à domicile face au CRB (0-3).

Les hommes de l'entraîneur Hubert Velud semblent avoir néanmoins surmonté ce moment difficile en revenant de Guinée avec le billet qualificatif pour la phase de poules de la Ligue des champions, après avoir écarté aux tirs au but Horoya Conakry 5 à 3.

La JSK ambitionne ainsi de renouer avec la victoire localement, alors que la formation sétifienne cherchera, elle, à confirmer son regain de forme et sa dernière victoire 2-0 contre l'US Biskra.

A Oran, le stade Ahmed-Zabana sera le théâtre d'une rencontre «indécise» entre une équipe visiteuse, l'USMA, auréolée d'une qualification à la phase de poules de la

Ligue des champions d'Afrique et une équipe du MCO qui reste sur deux défaites de suite en championnat et qui voudra se relancer dans cette compétition.

En recevant l'USMA, le club oranais va renouer avec la compétition officielle après trois semaines de «trêve» forcée.

Toutefois, le staff technique a bien meublé cette période en livrant trois matchs amicaux.

Au stade 5-Juillet de la capitale, le Paradou AC accueille le CR Belouizdad dans un derby algérois où les deux équipes chercheront à remporter les trois points de la victoire.

Mal en point en championnat national avec trois points au compteur sur 12 possibles, le PAC cherche à retrouver sa verve dans cette compétition.

Il tentera, pour cela, de mettre à profit la dynamique qui anime ses joueurs après la qualification aux 16^{es} de finale «bis» de la Coupe de la Confédération acquise dimanche dernier aux dépens des Tunisiens du CS Sfaxien.

Le CRB, en revanche, reste sur une élimination amère dans cette même compétition

après sa défaite (1-0) dimanche dernier au 5-Juillet devant Pyramids d'Egypte.

Les Belouizdadiens visent donc la victoire pour se réconcilier avec leurs supporters et aussi pour consolider la première place au classement qu'ils partagent avec le MC Alger.

Les Mouloudéens, co-leaders, chercheront eux aussi à garder la pôle position, même s'ils sont appelés à évoluer hors de leurs bases, à Sétif, là où est domiciliée l'équipe du NC Magra.

Avec 7 points seulement récoltés en six matches, le nouveau pensionnaire de la Ligue 1 aura à cœur de damer le pion au MCA qui vient de se qualifier aux huitièmes de finale de la Coupe arabe aux dépens de Dhofar d'Oman.

Les autres rencontres de la 7^e journée ne manqueront pas d'intérêt à l'image du derby de l'Ouest ASO Chlef - USM Bel-Abbès, ou encore la confrontation US Biskra - CS Constantine qui s'annonce prometteuse.

Le NA Hussein-Dey et l'AS Ain-M'lila, deux équipes qui restent sur une bonne dynamique en L1, se retrouveront au stade de Dar El-Beïda (Al-

ger), qui vient d'être homologué, dans une rencontre intéressante à suivre.

Un seul match de cette 7^e journée se déroulera dimanche et mettra aux prises au stade de Bordj Bou Arréridj, la formation locale à la JS Saoura.

Une rencontre qui devrait tourner, a priori, à l'avantage du CABBA (3^e) d'autant plus que la JSS (13^e) reste sur une élimination sévère en 16^{es} de finale de la Coupe arabe des clubs après sa double défaite (1-3 à domicile et 2-0 à l'extérieur) face à Al-Shabab d'Arabie saoudite.

Le programme des rencontres

Samedi 5 octobre :

Sétif (16h00) : NC Magra - MC Alger
Zabana/Oran (17h45) : MC Oran - USM Alger
Chlef (18h45) : ASO Chlef - USM Bel-Abbès
Biskra (19h00) : US Biskra - CS Constantine
Dimanche 6 octobre :
Dar El-Beïda/Alger (16h00) : NA Hussein-Dey - AS Ain-M'lila
Bordj Bou Arréridj (17h00) : CABBA Arréridj - JS Saoura
Bologhine/Alger (17h00) : JS Kabylie - ES Sétif
5-Juillet/Alger (18h45) : Paradou AC - CR Belouizdad

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	10	4
-). CR Belouizdad	10	4
3). CABBA Arréridj	9	5
4). CS Constantine	8	6
5). USM Alger	7	3
-). JS Kabylie	7	4
-). MC Oran	7	5
-). NC Magra	7	6
-). AS Ain-M'lila	7	6
-). ES Sétif	7	6
11). US Biskra	6	5
-). NA Hussein-Dey	6	6
13). JS Saoura	4	3
-). USM Bel-Abbès	4	5
15). Paradou AC	3	4
16). ASO Chlef	1	4

LIGUE 2 (7^E JOURNÉE) : Le WA Tlemcen sur du velours

Le leader du Championnat d'Algérie de Ligue 2, le WA Tlemcen, devrait évoluer sur du velours, lorsqu'il accueillera le MC Saïda (7^e) samedi lors de la 7^e journée, marquée aussi par les affiches RC Relizane - DRB Tadjenanet et RC Arbaâ - Olympique Médéa dans le haut du tableau.

Les hommes d'Aziz Abbès, qui se sont emparés du leadership au cours de la précédente journée, partiront avec les faveurs des pronostics face à un adversaire qui semble largement à leur portée.

Les «Zianides», qui avaient raté de peu l'accession en Ligue 1 la saison passée, ont trouvé les ressources nécessaires sur le plan moral pour revenir encore forts cette saison.

Ce sont cependant les chaudes empoignées entre clubs du sommet de tableau qui devraient le plus retenir l'attention, car mettant aux prises des adversaires ayant tous besoin de gagner pour rester dans la course à l'accession.

Le RC Arbaâ, qui après des débuts en fanfare se retrouve à la 7^e place du classement général avec 9 points, compte parmi les formations qui doivent bien négocier leur match du week-end pour ne pas se faire distancer davantage.

Mais malgré l'avantage du terrain et le soutien du public, la RCA est loin d'avoir assuré la victoire, car appelé à recevoir l'OM, un des trois actuels dauphins, qui voudra probablement se racheter de sa dernière déconvenue à domicile contre le WAT (0-2).

Même cas de figure pour le RCR (6^e/10 pts), qui reçoit le DRBT, également dauphin et qui voudra l'emporter pour rester dans la course à l'accession.

Le hasard du calendrier a voulu que même le troisième dauphin, l'AS Khroub, évolue aussi en déplacement lors de cette septième journée, puisqu'il est appelé à effectuer un court déplacement chez le MC El-Eulma (2^e/5 pts).

Un match qui devrait produire quelques étincelles, car outre son cachet derby, il mettra aux prises deux adversaires ayant l'un comme l'autre besoin des trois points : l'ASK pour les premiers rôles et le MCEE pour s'éloigner de la zone de turbulences. Même topo pour les mal classés JSM Béjaïa - USM Annaba et Amel Boussaâda - USM El-Harrach qui en découleront dans des duels directs pour le maintien avec un léger avantage pour les clubs hôtes.

Les deux derniers matches inscrits au programme de cette journée sont OM Arzew - MO Béjaïa et ASM Oran - JSM Skikda, soit entre clubs de milieu de tableau.

Le programme de la 7^e journée

Samedi :

OM Arzew - MO Béjaïa (15h00)
RC Relizane - DRB Tadjenanet (15h00)
RC Arbaâ - Olympique Médéa (15h00)
Amel Boussaâda - USM El-Harrach (15h00)
ASM Oran - JSM Skikda (15h00)
JSM Béjaïa - USM Annaba (17h00)
MC El-Eulma - AS Khroub (17h00)
WA Tlemcen - MC Saïda (18h00)

Classement :

	Pts	J
1). WA Tlemcen	13	6
2). O. Médéa	12	6
-). DRB Tadjenanet	12	6
-). AS Khroub	12	6
5). JSM Skikda	11	6
6). RC Relizane	10	6
7). RC Arbaâ	9	6
-). MC Saïda	9	6
-). OM Arzew	9	6
-). MO Béjaïa	9	6
11). ASM Oran	8	6
12). MC El-Eulma	5	6
13). USM Annaba	4	6
14). A. Boussaâda	3	6
15). JSM Béjaïa	2	5
16). USM El-Harrach	1	5

LIGUE 2/RC RELIZANE : Gagner en solidité à l'extérieur pour espérer accède

Le RC Relizane, qui aspire à retrouver l'élite dès la fin de la saison en cours, devra se montrer plus fort en dehors de ses bases pour atteindre son objectif vu qu'il continue de laisser des signes de faiblesse à chaque fois qu'il évolue à l'extérieur depuis l'exercice passé.

Le scénario de la saison précédente est en train de se reproduire pour ce club de l'Ouest du pays depuis le début de la nouvelle édition du championnat de Ligue 2, et ce, en obtenant seulement un point de ses trois premières sorties.

Après avoir inauguré ses déplacements par un nul sur le terrain de la JSM Skikda (1-1), les protégés du nouvel entraîneur de l'équipe, Meziane Ighil, sont revenus bredouilles de leurs deux autres déplacements à Annaba et au Khroub.

Lors de la saison passée, le «Rapid»

s'était montré impuissant quand il s'agissait de se produire loin de son jardin préféré, au stade Tahar-Zougari.

La preuve, en 15 matches, il n'en a gagné que deux, contre trois nuls et dix défaites.

Un bilan qui lui avait d'ailleurs joué un mauvais tour dans la course à l'accession, étant donné que ses résultats à domicile plaident largement pour lui en remportant 13 matches contre deux nuls, tout en y restant invaincu.

C'était en toute logique donc que le RCR a terminé comme meilleure équipe à domicile, avec 41 points, mais accusant un retard de deux unités au classement général par rapport au troisième heureux élu, l'ASO Chlef.

Cette saison, et malgré l'arrivée de joueurs chevronnés, à l'image de Mohamed Seguer et Feham Bouazza, la

formation relizanaise pêche toujours à l'extérieur, mais reste intraitable à domicile après avoir réalisé une mention complète au stade Zougari lors des trois premières rencontres du championnat.

Du coup, il devient nécessaire à l'entraîneur Ighil de trouver la meilleure formule à même de permettre à ses capés de chasser la «guigne» qui les poursuit loin de leurs bases.

L'ancien sélectionneur et directeur technique national estime d'ailleurs qu'il faudra notamment «éviter à (ses) capés une pression inutile et les mettre dans de meilleures conditions psychologiques afin de se libérer à l'extérieur, car il devient vital pour eux d'y ramener le maximum de points pour espérer faire partie des quatre heureux élus en fin de saison».

ESPÉRANCE DE TUNIS: L'Algérien Badrane indisponible 10 jours

Le défenseur international algérien de l'Espérance de Tunis, Abdelkader Badrane, blessé mercredi face à Nejma SC du Liban pour le compte des 16es de finale de la Coupe arabe des clubs, sera indisponible pendant 10 jours, annonce, jeudi, le club «sang et or» sur sa page officielle facebook.

Le joueur, qui avait rejoint les rangs de l'EST cet été en provenance de l'ES Sétif, a quitté le terrain lors de la première mi-temps, cédant sa place à Mohamed Ali Yacoubi.

L'équipe espérantiste s'est qualifiée mercredi soir en huitièmes de finale de la Coupe arabe grâce à sa victoire face à Nejma (2-0), après avoir fait match nul à l'aller (1-1).

Outre Badrane, l'ES Tunis compte quatre autres joueurs algériens, Tayeb Meziane, Abderraouf Benguit, Ilyes Chetti et Bilel Bensaha, les trois derniers ayant été recrutés lors du mercato d'été.

Quant à leur compatriote Youcef Belaïli, il a quitté le club de la capitale durant l'été pour rejoindre les Saoudiens d'Al-Ahli SC

Réda Abdouch désigné président de la DNCG (FAF)

L'ancien secrétaire général de la FAF, Réda Abdouch, a été désigné président de la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG) des clubs professionnels, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF).

Réunis juste après leur installation jeudi par le président de la FAF Kheïreddine Zetchi, les membres de la DNCG ont désigné à l'unanimité Réda Abdouch comme président de cette structure, précise l'instance fédérale sur son site officiel.

Le bureau fédéral de la FAF, réuni lundi dernier à Ouargla, avait désigné les membres de la DNCG.

Outre son président Abdouch, elle est constituée de : Kouadri Belkacem (financier et auditeur, ancien cadre du ministère des Finances), Hamaidi Abdelhakim (ancien cadre financier), Guerza Rafik (expert-comptable et commissaire aux comptes) et Boussafer Mourad (juriste et secrétaire général de la Ligue de football professionnel).

APS

COUPE ARABE (8ES DE FINALE) TIRAGE AU SORT: Le MCA connaîtra son adversaire samedi

Le MC Alger, seul représentant algérien qualifié pour les 8es de finale de la Coupe arabe des clubs, sera fixé sur son prochain adversaire samedi à l'occasion du tirage au sort prévu dans la capitale saoudienne Ryadh à 17h00 (algériennes), a indiqué l'Union arabe de football sur son compte Twitter.



Le MC Alger s'est qualifié pour les 8es de finale aux dépens de Dhofar d'Oman (victoire 1-0 puis nul 1-1).

Les deux autres représentants

algériens dans cette compétition, le CS Constantine et la JS Saoura, ont été éliminés par respectivement Al-Muharraq du Bahreïn (victoire 3-1, défaite 0-

2) et Al-Shabab d'Arabie saoudite (défaite en aller et retour 3-1, 2-0).

Outre le MC Alger, douze autres clubs ont validé leur ticket

pour les huitièmes de finale de la Coupe arabe des clubs de football dont le vainqueur final empochera 6 millions de dollars.

Il s'agit de : Force aérienne (Irak), Al-Shabab Al-Ordonie (Jordanie), Al-Muharraq Club (Bahreïn), Al-Wasl (Emirats arabes unis), Ittihad FC (Arabie saoudite), Al-Jazira (Emirats arabes unis), Al-Shorta (Irak), Al-Ismaïly (Egypte), Al-Ittihad d'Alexandrie (Egypte), OC Safi (Maroc), Al-Shabab (Arabie saoudite) et l'EST Tunis (Tunisie). Les trois derniers qualifiés seront connus jeudi à l'issue des ultimes seizièmes de finale retour.

Les matchs restants:

Jeudi 3 octobre

FC Nouadhibou (Mauritanie) - Al Jaish (Syrie) 16h00
Al Qods (Palestine) - Raja Casablanca (Maroc) 18h00
WA Casablanca (Maroc) - Al Merreikh (Soudan) 21h00.

AMICAL ALGÉRIE-RD CONGO:

Le Nigérien Ahmadou Alou Moussa au sifflet

La rencontre amicale entre la sélection algérienne et son homologue de la RD Congo, prévue le 10 octobre à 20h45 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, sera dirigée par l'arbitre international nigérien Ahmadou Alou Moussa, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Le directeur de jeu nigérien sera assisté

de ses deux compatriotes, Yahaya Gado Mahamadou et Abdou Garba Soufira.

Cette rencontre amicale entre dans le cadre de la préparation des deux équipes en vue des prochaines échéances officielles dont les deux premières journées des éliminatoires de la CAN-2021, prévues en novembre 2019.

Les champions d'Afrique algériens disputeront un second match amical contre la Colombie le 15 octobre au stade Pierre-Mauroy de Lille (France).

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, devrait communiquer incessamment la liste des joueurs convoqués pour ces deux confrontations amicales.

Installation d'Abdelhafid Fergani comme responsable de l'organisation des rencontres des EN (FAF)

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a procédé à l'installation d'Abdelhafid Fergani comme responsable de l'organisation des rencontres de toutes les équipes nationales, a indiqué la FAF jeudi.

Fergani avait été désigné à ce poste par le Bureau fédéral de la FAF lors de sa réunion tenue lundi dernier à Ouargla.

Président de la Ligue de football de la wilaya de Blida, marié et père de quatre enfants, Fergani traîne une longue expé-

rience sur les terrains et dans l'organisation des rencontres et autres événements liés au sport, précise la même source.

L'installation de Fergani s'est déroulée lors d'une réunion tenue au siège de la FAF et consacrée à la préparation des deux

prochaines rencontres de l'équipe nationale face à la RD Congo (le jeudi 10 octobre au stade Mustapha-Tchaker de Blida) et contre la Colombie (le mardi 15 octobre au stade Pierre-Mauroy de Lille, France), conclut l'instance fédérale.

EN MARGE DES TRAVAUX DE LA 3E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AFRIPOL

Une manifestation footballistique au stade Omar Hamadi

Une manifestation footballistique sera organisée, jeudi, au stade Omar Hamadi à Bologhine (Alger) en marge des travaux de la 3e assemblée générale d'Afripol qui ont débuté mercredi à Alger, a annoncé la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Cette manifestation sportive, qui s'inscrit dans le cadre «des activités qui appuient les relations fraternelles entre les frères du continent africain», prévoit deux rencontres, la première étant prévue à 15h entre l'équipe des vétérans de la DGSN et celle des vétérans d'Afripol, et la seconde à 16h30 entre l'équipe de la sûreté nationale et son homologue de la police de Bamako qui figure parmi les plus fortes équipes de la première division du Mali», ajoute la

même source. Sont attendus à ce rendez-vous footballistique le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, le Wali d'Alger, Abdelkhalek Siouda et autres personnalité du monde sportif, a précisé le communiqué. Les travaux de la 3e Assemblée générale d'Afripol se poursuivaient, jeudi, pour le deuxième



consécutif jour en vue de débattre des aspects organisationnels et opérationnels, échanger les expériences et les points de vue au sujet de la prévention et la lutte contre les différentes formes de crime organisé, à l'instar du terrorisme et de l'extrémisme.

CHAN-2020 (QUALIFICATIONS RETOUR):

Maroc - Algérie le 19 octobre à Berkane

Le match Maroc-Algérie, comptant pour les éliminatoires (retour) du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020, aura lieu le samedi 19 octobre au stade communal de Berkane (nord-est), a indiqué la Fédération algérienne de foot-

ball (FAF) jeudi. Berkane, ville de la province éponyme, se situe dans le Rif oriental, à 60 km d'Oujda, laquelle se trouve à proximité de la frontière algérienne. Le stade de Berkane, fièvre du club de la Renaissance de Berkane, inauguré en 2014, est

doté d'une pelouse naturelle et a déjà accueilli la finale aller de la Coupe de la Confédération 2018 entre le club local et le Zamaïek d'Égypte. Pour rappel, les sélections algérienne et marocaine des joueurs locaux se sont séparées le 21 septembre

dernier sur un score vierge (0-0) lors de la rencontre aller disputée au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le pays qualifié de cette double confrontation décrochera son billet pour le prochain CHAN-2020 qui aura lieu au Cameroun.

**DOUGLAS COSTA
ANNONCE SON RETOUR
SUR LES TERRAINS**

Absent depuis plusieurs semaines suite à une lésion musculaire à la cuisse droite, l'attaquant brésilien a annoncé son retour sur Instagram. Malgré tout, le joueur a toujours gardé son sourire et n'a pas lâché mentalement dans le but de retrouver la pelouse le plus rapidement possible, comme en peut témoigner ses stories Instagram.

Alors que la Juventus est actuellement deuxième de Série A à deux points du leader Milanais, le retour de Douglas Costa ne pourra faire que du bien à l'équipe de la Vieille Dame, pour qui il a



**EMERY
PAS
TENDRE
AVEC ÖZIL**

Après la large victoire des Gunners hier soir en Ligue Europa face au Standard de Liège, l'entraîneur d'Arsenal Unai Emery a tenu à adresser un message à son milieu de terrain Mesut Özil.

Depuis le début de la saison, Mesut Özil est loin d'avoir brillé avec les Gunners. En tout et pour tout, il n'a disputé que 71 petites minutes en championnat face à Watford (le 15 septembre), et autant en Carabao Cup contre Nottingham Forest. Autant dire que son exercice 2019-2020 n'est

pour le moment pas des plus radieux, et son entraîneur en a bien conscience. Hier soir, après la victoire d'Arsenal en Ligue Europa face au Standard de Liège (4-0), le technicien espagnol passé par le PSG a tenu à lui adresser un message sans équivoque.

**Ribéry :
«J'aime cette
pression»**

L'ancien joueur de l'OM s'éclate en Serie A, comme il l'a révélé dans un entretien au magazine officiel du Bayern Munich.

"Les attentes sont élevées en raison de ma carrière, de ma réussite au Bayern et de ma notoriété. Mais j'aime cette pression. J'en ai besoin aussi. Je veux atteindre les objectifs pour moi-même, pour le club et pour les supporters. J'étais un joueur important dans l'équipe du Bayern mais je crois que j'aurais encore plus de responsabilités à la Fiorentina parce qu'on a une équipe très jeune.

Je peux les aider à gagner en expérience." Cette saison, Franck Ribéry a joué 6 fois en Serie A, a marqué 2 buts et a délivré une passe décisive. Lors de son dernier match en championnat, contre le Milan AC (victoire 3-1), le Français, à sa sortie du terrain, a été ovationné par le stade San Siro.



**Lingard
sur le flanc**

Dimanche après-midi, en match de clôture de la 8e journée de Premier League, Manchester United doit rendre visite à Newcastle United. Un match que ne pourra pas disputer Jesse Lingard, entré en cours de rencontre jeudi soir face à l'AZ Alkmaar en Ligue Europa (0-0), mais blessé en fin de partie.

"Il est touché aux ischio-jambiers, et il est sorti pour ne pas courir de risque. Mais j'espère que ce n'est pas si grave que cela, a expliqué Ole Gunnar Solskjær ce vendredi face à la presse. Il ne sera probablement pas là contre Newcastle, mais il devrait être prêt pour le match contre Liverpool après la trêve internationale".



**KEVIN DE
BRUYNE, UNE
BLESSURE QUI
TOMBE MAL**

Attendu pour jouer ce soir pour le compte de la deuxième journée de Ligue des Champions face au Dynamo Zagreb, Kevin de Bruyne est contraint de déclarer forfait dû à une blessure à l'aîne.

Coup dur pour Kevin de Bruyne. Éclincelant avec Manchester City depuis le début de saison (8 passes décisives et 2 buts en 7 matchs de Premier League), l'international belge vient de déclarer forfait pour le match face au Dynamo Zagreb comptant pour la deuxième journée de ligue des champions. C'est ce que nous indiquent les Sky Blues dans un communiqué officiel.



MDN

ARMÉE Gaïd Salah inspecte quelques unités du secteur d'Oran

Le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a visité et inspecté quelques unités du secteur d'Oran, au 6ème jour de sa visite en 2ème Région militaire (RM), indiqua jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).
A ce titre, le Général de corps d'Armée, accompagné du Général-Major Meftah Souab, commandant de la 2ème RM, s'est rendu à l'établissement ministériel de la réserve générale de munitions où il a suivi, à l'issue de la cérémonie d'accueil, un exposé global portant sur ce grand établissement et sur ses missions principales, présenté par son commandant et ce, avant de donner des instructions et des orientations qui portent sur «la nécessité de consentir davantage d'efforts dans le but de maintenir la disponibilité opérationnelle des personnels et des unités à ses plus hauts niveaux», précise la même source. Ensuite, il a inspecté, de près, les différentes structures et annexes, à l'instar des dépôts de munitions où «il a mis l'accent sur la nécessité de respecter rigoureusement les consignes de sécurité et les conditions requises de stockage et de conservation des munitions», ajoute le communiqué du MDN.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Découverte d'une cache contenant une arme anti- aérien et 6 roquettes à Tamanrasset

Une cache d'armes contenant une arme anti aérien et six roquettes ont été découverte jeudi à Tamanrasset, alors que deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Médéa et Ain-Defla, indiqua hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).
"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements et lors d'une patrouille de fouille et de ratissage menée près de la bande frontalière sud, à Tamanrasset/6ème Région militaire (RM), un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a découvert le 03 octobre 2019, une cache d'armes contenant une (01) arme anti aérien de type STRELA 2M et six (06) roquettes de type BM-21. De même, un détachement de l'ANP a arrêté à Médéa et Ain-Defla/ère RM, deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes", précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, "un détachement de l'ANP a arrêté à Tamanrasset et Bordj-Badji Mokhtar/6ème RM, deux (02) individus et saisi deux (02) véhicules tout-terrain, 3,42 tonnes de denrées alimentaires, un panneau solaire et un détecteur de métaux", ajoute le communiqué du MDN. Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont saisi dans des opérations distinctes à Tébessa, Souk-Ahras et El-Taref/5ème RM, deux (02) véhicules et 7 558 litres de carburant destinés à la contrebande, tandis que 7 811 unités de différentes boissons et 2 160 kilogrammes de feuilles de tabac ont été saisies à Biskra et Laghouat/4ème RM".

ALGÉRIE-ETATS UNIS-LIBYE Boukadoum : «Convergence de vues» entre l'Algérie et les Etats-Unis sur la crise libyenne

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a relevé jeudi à Alger, une «convergence de vues» entre l'Algérie et les Etats-Unis sur la nécessité d'une solution politique à la crise libyenne.



Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une audience accordée à l'ambassadeur des Etats-Unis en Libye, Richard Norland, M. Boukadoum a fait état d'une «convergence de vues» entre l'Algérie et les Etats-Unis sur la nécessité d'une solution politique à la crise en Libye, qualifiant l'entretien de «fructueux».

Il a précisé, à ce propos, que l'entretien a «permis d'échanger les points de vue sur la situation en Libye, notamment les efforts déployés par la communauté internationale avec les différentes initiatives» en vue de parvenir à une solution à la crise qui frappe ce pays depuis 2011. De son côté, M. Norland a exprimé la volonté de son

pays d'«approfondir ses discussions avec l'Algérie» sur la crise libyenne, du fait notamment qu'elle «connaît bien la situation dans ce pays et peut nous aider à mieux la comprendre». Le diplomate américain a évoqué, à ce propos, l'importance des efforts des Nations unies, à tra-

vers son représentant spécial, Ghassane Salamé, en vue de parvenir à une solution politique au conflit libyen, d'où la nécessité, a-t-il insisté, «de poursuivre le dialogue et la concertation et de soutenir les efforts internationaux» pour atteindre cet objectif.

RECETTES COMMERCIALES:

Air Algérie acquiert deux nouveaux systèmes d'exploitation

Air Algérie, vient d'acquérir deux nouveaux systèmes d'exploitation des recettes commerciales, au titre de sa stratégie de développement économique et la migration environnementale» sont à l'ordre du jour de cette session d'automne. La question de la lutte contre l'intolérance et la discrimination basée sur la religion ou la conviction sera également examinée à cette occasion, ajoute le communiqué. Le Parlement algérien prend part régulièrement aux réunions de l'AP-OSCE en qualité de partenaire de coopération. La délégation parlementaire algérienne sera conduite par le président du groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la nation, El Hachemi Djair



ment ses recettes, a précisé la même source dans un communiqué. Air Algérie a choisi, a-t-on poursuivi, la solution conforme aux normes «IATA» (International Association transport aviation), développée par le groupe

Accelya, leader dans sa catégorie, qui automatise et normalise l'ensemble du processus de facturation et traitement de la billetterie Ces systèmes permettent ainsi d'assurer la conformité aux normes IATA, prévenir les pertes de re-

venus dans les facturations diverses notamment pour éviter toute fraude, réduire considérablement les risques liés à la mise en œuvre grâce à la méthodologie de déploiement rapide, ainsi que de réduire le coût total de possession (Software-as-a-Service). Il s'agit également de réduire le travail manuel grâce à la mise en œuvre du système de gestion des contrats et de l'interface automatisée avec le système comptable.

MALI

L'Algérie condamne les attaques terroristes au Mali (MAE)

L'Algérie a condamné jeudi, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, les attaques terroristes qui ont ciblé ces derniers jours les forces armées maliennes et exprimé sa solidarité avec le gouvernement et le peuple maliens. «Nous condamnons les attaques terroristes meurtrières qui ont ciblé, lundi 30 septembre et mardi 1er octobre, les forces armées maliennes dans les régions de Boukassé et de Mondoro», a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, dans une déclaration. «Nous saluons le sacrifice des

éléments des forces armées maliennes tombés alors qu'ils accomplissaient leur devoir au service de leur pays et tenons à présenter nos sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches», a-t-il souligné, réitérant «la solidarité de l'Algérie avec le gouvernement et avec le peuple maliens frères». «Nous demeurons convaincus que cet acharnement terroriste n'entamera en rien la détermination de l'ensemble des Maliens à résister à ce fléau et à le combattre jusqu'à son éradication totale», a ajouté le porte-parole.

DIPLOMATIE M. Mohamed Irki nouvel ambassadeur d'Algérie à Oman

Le Gouvernement omanais a donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Irki, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Sultanat d'Oman, indique jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

APS

TAMANRASSET : Une personne décédée dans l'incendie d'un magasin au quartier Gataâ El-Oued

Une personne est décédée dans un incendie hier d'un magasin situé au quartier Gataâ El-Oued à Tamanrasset, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'incendie, qui a causé la mort d'un sexagénaire et des dégâts matériels, s'est déclaré aux premières heures de la journée

dans un magasin d'articles de literie, a-t-on précisé. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital de Tamanrasset et une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes du sinistre.